

Synergie ittihadie dans les provinces du nord

Driss Lachguar : *La région a grand besoin d'élites politiques à même d'accompagner le développement mené par l'Etat*



Quels que soient les sacrifices à consentir, le peuple qui a milité en parfaite symbiose avec l'institution monarchique pour le recouvrement de l'unité territoriale du Maroc est disposé à poursuivre la lutte avec la même force

Pages 2-3

Radioscopie de la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord
L'OIM propose une compréhension nuancée des réalités migratoires



Pages 4-5

Bérézina électorale du syndicat PJD
L'UNTM subit une cuisante défaite dans l'enseignement, la santé et la justice



Page 6

La FNIH bien inspirée
L'offre hôtelière profite aux MRE comme aux résidents



Page 6

En manque d'inspiration, le WAC rate le coche
Pour la qualification en finale de la CI, il faut procéder tout autrement



Page 23

Synergie ittihadie dans les provinces du nord

Driss Lachguar : *La région a grand besoin*

Actualité *d'élites politiques à même d'accompagner le développement mené par l'Etat*

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tenu à faire savoir, samedi, lors de la réunion du Bureau politique à Fnideq, en présence des dirigeants du parti dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, que « de choix de la ville de Fnideq comporte plus d'un sens à divers niveaux, et ce à travers les contextes politique, social et économique que vit notre pays ».

Pour le Premier secrétaire, la présence de la direction du parti dans cette région constitue une occasion pour saluer la résistance des citoyens de ces provinces confrontées à de grandes difficultés sociales suite à la décision des autorités marocaines de mettre fin aux opérations de contrebande en l'absence d'une vision économique et sociale globale.

A cet effet, Driss Lachguar a rappelé que le Forum régional du Nord tenu samedi à Tanger devait apporter la réponse idoine en vue de sortir de la crise et de permettre l'autonomisation économique et sociale de ces régions. Il a affirmé, par la suite, que la responsabilité du parti, alors qu'il développe sa vision sur le Nouveau modèle de développement tout en garantissant sa meilleure application, est que sa démarche ne doit être affectée par aucune erreur sur le

plan de la classification des priorités de développement.

En ce qui concerne le contexte politique dans lequel s'est déroulée cette réunion qui a vu la présence du secrétaire régional du parti, Mohamed El-mouhi, du secrétaire national de la Chabiba ittihadia, Abdellah Sibari, du député parlementaire de la circonscription de Tétouan, Mohamed El Mellahi, le Premier secrétaire a signalé que la mémoire du parti est marquée par sa contribution, aux côtés du regretté Mohammed V, au renforcement de l'unité nationale et géographique du Maroc, ainsi qu'à l'unification du Nord et du Sud.

Il a invoqué, à ce propos, la Route d'Al Wahda initiée par le martyr Mehdi Ben Barka et qui avait pour objectif d'unifier notre pays qui a été divisé par la colonisation; un chantier qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Le Premier secrétaire a également rappelé que l'USFP a œuvré, aux côtés de S.M le Roi, au processus de la réconciliation des provinces du nord au début du nouveau règne, assurant qu'il a assumé ses responsabilités avec un stoïcisme mâtiné d'un nationalisme sans faille sous le gouvernement d'Alternance et via les réalisations qui ont vu le jour durant et après cette période et qui ont servi de fondement aux grands chantiers de développement que connaît la région.

Driss Lachguar a aussi mis en exergue le lien logique entre le développement économique, spatial et social d'une part, et la mise à niveau politique d'autre part. A cet égard, il a insisté sur le fait que les provinces du nord ont besoin d'élites politiques qualifiées capables d'accompagner le processus de développement initié dans la région.

Compte tenu de la symbolique politique de cette réunion, qui a été tenue par le Bureau politique dans la ville de Fnideq, proche du présidé occupé de Sebta, le Premier secrétaire de l'USFP a salué les positions de la direction du parti à propos de la crise actuelle entre le Maroc et l'Espagne, avant d'affirmer que le moment est venu d'exiger de l'Etat espagnol qu'il mette fin à sa politique hostile envers le Royaume, laquelle politique est, en fin de compte, un vestige de la période coloniale, et qui est alimentée par des médias



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DRIOUCHE

المملكة المغربية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

Appel d'offres de projets visant la valorisation des chaînes de valeurs locales dans le cadre du 3ème Programme de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain

Dans le cadre de mise en œuvre du troisième programme de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain 2019-2023, relatif à l'amélioration du revenu et l'intégration économique des jeunes. Le Gouverneur de la Province Driouch, en sa qualité de président du comité provincial de développement humain, porte à la connaissance des coopératives opérant en économie sociale et solidaire à la province de Driouch, qu'il est possible de soumettre leurs dossiers de candidature pour la subvention de projets suscitant l'amélioration du revenu et l'intégration économique des jeunes, à travers la création de postes d'emploi et l'encouragement de l'auto-emploi. Et ce, du 21 Juin 2021, au 02 Juillet 2021 à 13H00.

- Cadre Budgétaire du financement :** Les projets soumis dans le cadre de l'économie sociale et solidaire sont financés à concurrence de 60% du montant total du projet, dans une limite de 300.000 Dirhams pour la contribution totale INDH dans le projet. La contribution du porteur de projet ne doit être inférieure à 40% du montant total, (20% comme seuil minimal pour la contribution financière de ce dernier).
- Dossier de candidature :** les dossiers de candidature peuvent être retirés et déposés auprès de la plateforme des jeunes Driouch située à Rue Youssaf Bnou Tachfine Driouch, ou téléchargés à travers les liens suivants :
<https://proc.imity-management.com/coucours-idees-driouch/>
www.driouch.inchad.ma

Ces derniers doivent également comprendre les pièces ci-dessous :

- Demande de financement (Annexe 1)
- Fiche porteur du projet (Annexe 2) Fiche projet (Annexe 3)
- Déclaration sur l'honneur clarifiant le non exercice d'un métier par tous les membres de la coopérative que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé, et de ne jamais avoir bénéficié d'une subvention étatique. (Annexe 4)
- Dossier administratif et liste des coopérateurs
- PV dernière assemblée générale jointe de l'accusé de dépôt et du rapport financier et rapport d'activité
- Ressources humaines et financières de la structure (Annexe 5)
- Déclaration sur l'honneur (Annexe 6)
- Attestation foncière en cas de besoin
- Business plan détaillé du projet, mettant en valeur les contributions de chaque coopérateur (Annexe 7)
- Liste des bénéficiaires (Annexe 8)

Critères de sélection :

- Les membres de la coopérative doivent comprendre au moins 30% de jeunes et femmes
- Le projet doit apporter de la valeur ajoutée en contribuant à la valorisation des chaînes de valeurs locales
- Le projet doit respecter l'environnement et préserver les ressources naturelles en utilisant les énergies renouvelables
- Le projet doit être créateur de postes d'emploi fixes.

NB : Ne sont pas éligibles au financement les catégories suivantes :

- Les associations, Fonctionnaires, employés des entreprises publiques et salariés du secteur privé
- Personnes ayant bénéficié d'une subvention étatique d'une manière individuelle ou dans le cadre d'une structure (Association, Coopérative etc...)
- Tous dossiers déposés hors délai.

CAJ



Quels que soient les sacrifices à consentir, le peuple qui a milité en parfaite symbiose avec l'institution monarchique pour le recouvrement de l'unité territoriale du Maroc est disposé à poursuivre la lutte avec la même force



espagnols et des partis et des organisations de droite qui s'imaginent que l'affaiblissement du Maroc sert les intérêts de l'Espagne.

Driss Lachgar a estimé que ce point de vue est passéiste et irréaliste, et que l'USFP va y faire face. De plus, il a souligné que le peuple marocain considère que ce que l'Espagne a fait constitue un acte hostile qui contredit le partenariat maroco-espagnol et le bon voisinage entre les deux pays, surtout après que le gouvernement espagnol a instrumentalisé la question de l'immigration irrégulière pour cacher les vraies causes de la crise entre les deux pays et comme prétexte pour dresser les institutions de l'Union européenne contre notre pays.

Driss Lachgar a souligné que

« toute tendance à l'escalade et à l'implication d'une partie du Parlement européen dans une position coloniale qui considère que les frontières européennes s'étendent jusqu'en Afrique nécessite l'invocation de la raison et de la logique en lieu et place de l'escalade et du maintien de la tension ». Parce que, selon lui, l'espace méditerranéen a vécu des guerres et des conflits à travers l'histoire mais le Maroc et ses partenaires du nord sont aujourd'hui déterminés à continuer de faire de cet espace une source de paix et de sécurité. « Le Maroc demeure ouvert au dialogue avec ses partenaires, dans la perspective de recouvrer son entière souveraineté », a précisé le Premier secrétaire.

Le leader itihadi a, de ce fait, appelé l'Etat espagnol à prendre compte de toutes les données juridiques et historiques qui donnent à notre pays le droit de recouvrer ses terres occupées, regrettant l'héritage colonial qui est toujours présent chez certains politiques espagnols qui refusent de traiter le Maroc d'égal à égal. Il a, à cet égard, affirmé que le peuple qui a milité en parfaite symbiose avec l'Institution monarchique pour le recouvrement de l'unité territoriale du Maroc est disposé à poursuivre cette lutte avec la même énergie, quels que soient les sacrifices à consentir.

Rappelons qu'à l'issue de cette réunion, le Bureau politique de l'USFP, s'est réuni pour discuter de nombreux points concernant le développement et le Forum régional Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Notons enfin que la ville de Tanger a connu, samedi 19 juin, le lancement des travaux du Forum régional du parti dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en présence du Premier secrétaire et des membres du Bureau politique, et durant lequel les grandes lignes du programme électoral de la région ont été dévoilées à travers un exposé détaillé présenté par Mohamed Souali.

H.T



L'USFP soutient la population de cette région en vue d'œuvrer ensemble dans le sens du Nouveau modèle de développement pour lutter contre les conséquences de la pandémie et regarder vers l'avenir

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province Driouch

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain



L'Initiative d'accompagnement des jeunes porteurs de projets générateurs de revenus et d'emplois dans la province de Driouch

Concours d'idées

Dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain dans sa troisième phase 2019-2023, et pour activer le troisième axe lié à l'amélioration des Revenus et l'insertion économique des jeunes, le Comité Provincial de Développement Humain de la Province de Driouch annonce le lancement d'un concours d'idées au profit des jeunes porteurs de projets innovants pour bénéficier de « l'Initiative d'accompagnement des jeunes aux activités innovantes génératrices de revenus et d'emplois », pour l'année 2021.

Cette initiative permettra de bénéficier d'encadrement, formation, accompagnement pré et post création et de subvention financière pour la création du projet dans le cadre d'un statut auto-entrepreneur ou TPME ou coopérative. Les cibles concernées sont les jeunes ayant un âge entre 18 et 45 ans résidents dans le territoire de la province de Driouch, porteurs de projets ou idées dans les domaines économiques à vocation provinciale selon l'étude des chaînes de valeur validée par le Comité Provincial du Développement Humain.

Les candidatures peuvent être retirées et soumises par voie électronique ou version papier sur :

- Plateforme des jeunes Driouch située dans Bd Youssef Iboou Tachfine, Driouch.
- Lien : www.driouch.irchad.ma ou <https://proximity-management.com/concours-idees-driouch/>
- Adresse E-mail : plateformedesjeunesdriouch.indb@gmail.com

Et ce du **Lundi 21 Juin 2021 au Vendredi 02 Juillet 2021 à 13H00.**

<p>Le dossier de candidature se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande jointe d'une copie de la CINE (annexe 1) - Déclaration sur l'honneur (annexe 2) - Fiche projet (annexe 3) - Fiche technique (annexe 4) - Dossier administratif. - Tout document peut servir plus d'éclaircissement de l'idée ou le projet. 	<p>Catégories cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auto-entrepreneur - Porteurs d'idées innovantes - TPME nouvellement créés (ayant moins d'une année) - Coopératives
---	---



L'étude des dossiers de candidature se réalise selon les étapes suivantes :

- Présélection du projet / idée par un comité de présélection.
- Accompagnement pour réaliser l'étude de faisabilité et formation au profit des porteurs de projets.
- Réunion du Comité Provincial du Développement Economique.
- Présentation du plan d'action et signature des conventions.



Radioscopie de la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord



« **U**n ratio migratoire faible ou modéré, des candidats à la migration plus jeunes, présentant un niveau d'instruction plus élevé et percevant des revenus plus importants que le reste de la population, des volumes et des itinéraires migratoires considérablement amovibles, des migrants à la recherche d'emploi, désireux de rejoindre leur famille ou de faire des études... », telles sont les principales caractéristiques de la migration au départ et à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Nord que met en avant le dernier ouvrage collectif de l'OIM (organisation mondiale des migrations) intitulé : « Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée, tendances, risques, développement et gouvernance ».

Selon les rédacteurs de cet ouvrage, « une compréhension nuancée des réalités migratoires revêt une importance toute particulière dans des contextes tels que ceux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique de l'Ouest et de la Méditerranée centrale, où les mouvements migratoires sont le résultat d'un ensemble de facteurs divers et complexes ».

Un ratio migratoire relativement faible ou modéré par rapport à celui mondial

Selon ledit ouvrage, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord comprennent en tout 10,4 millions d'immigrants et 21,8 millions d'émigrants, soit, respectivement, 1,6% et 3,4% des 633,2 millions d'habitants qu'elles comptaient en 2019, selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies.

Ce niveau général de migrations internationales est relativement faible (immigration) ou modéré (émigration) par rapport au ratio mondial de migrants dans la population, estimé à 3,5%. Cette moyenne cache toutefois d'importantes variations entre les deux régions et entre les pays à l'intérieur de chacune d'elles.

En Afrique du Nord, les trois pays centraux du Maghreb – le Maroc, l'Algérie et la Tunisie – sont principalement des pays d'origine, et leurs émigrants, qui représentent entre 4,5 et 8,6% de leur population, se rendent majoritairement en

Europe. Les migrants étrangers présents sur leur territoire, dont beaucoup sont des résidents de longue date venant d'Afrique de l'Ouest, sont peu nombreux.

La Libye connaît des tendances opposées. Malgré le chaos politique et la guerre civile, elle reste un

pays de destination pour des centaines de milliers de migrants employés sur place. Les ressortissants libyens sont toujours peu nombreux à migrer à l'étranger, malgré des déplacements internes importants. Dans tous ces pays, une part relativement faible de migrants cherche à transiter vers l'Europe, contrairement à des préjugés courants.

Raisons de migrer

Les principales raisons de migrer, telles qu'invocées par les migrants interrogés en Afrique de l'Ouest et du Nord – pays de destination, de transit ou d'origine – sont la recherche d'emploi, la famille et les études.

La fuite d'un conflit, de l'insécurité politique ou des persécutions et la quête d'une protection internationale n'apparaissent pas comme des causes fréquentes. En revanche, le besoin de protection est le motif le plus souvent cité par les migrants africains qui arrivent en Europe de manière irrégulière après avoir traversé la mer Méditerranée.

Ce décalage entre les raisons invoquées en Afrique du Nord et

de l'Ouest et les motifs donnés en Europe peut signifier que les demandeurs d'asile n'ont pas d'autre choix que de voyager clandestinement vers des pays dans lesquels ils peuvent déposer une demande.

Il souligne également la prévalence de la migration mixte sur ces routes, et fait apparaître que les motifs et le projet de migration peuvent évoluer au cours du voyage sous l'effet des conditions vécues dans les pays situés le long de la route empruntée.

Même si les motivations initiales de quitter le pays d'origine ont pu être d'une autre nature, la violence et les abus vécus dans les pays de transit ont pu les amener à traverser la Méditerranée pour trouver protection en Europe. La différence entre les motifs de migrer cités pourrait aussi donner à penser que demander l'asile en Europe est perçu par les demandeurs d'emploi migrants comme le meilleur moyen d'obtenir un statut régulier.

Volume et itinéraires migratoires amovibles

De 2016 à 2019, le volume et



L'OIM propose une compréhension nuancée des réalités migratoires

les itinéraires des flux migratoires en Méditerranée ont considérablement changé. Les routes maritimes de migration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe évoluent rapidement en fonction des risques, des obstacles et des chances.

Les risques et les obstacles (arrestation, détention et expulsion) se trouvent en Afrique avant la traversée, en mer (notamment les patrouilles des gardes frontalières dans les eaux libyennes et les naufrages) et après la traversée, au moment de débarquer en Europe. Les atouts sont notamment les conditions météorologiques et l'espoir des passeurs que des secours arriveront.

Les migrants et les passeurs s'adaptent sans cesse aux politiques adoptées par l'Union européenne et les pays africains pour contourner les obstacles. Si la route de la Méditerranée centrale était la plus fréquentée d'avril 2016 (en raison de la fermeture effective de la route de la Méditerranée orientale après la déclaration commune de l'Union européenne et de la Turquie) à la fin de 2017, les années 2018 et 2019 ont été marquées par une désaffection de la route de la Méditerranée centrale menant à l'Italie et à Malte au profit de la route de la Méditerranée occidentale menant à l'Espagne.

Enfin, une réactivation de la route de la Méditerranée orientale en direction de la Grèce a été observée en 2019.

Malgré la guerre civile en Libye depuis 2014, ce pays attire toujours un grand nombre de travailleurs migrants. En effet, la plupart des quelque 650.000 migrants présents



en Libye à la mi-2019, selon la MSD (Matrice de suivi des déplacements) portent à croire que plus le temps passé en Libye s'allonge, meilleurs sont les conditions d'emploi des migrants et leurs moyens de rapatrier des fonds dans leur pays d'origine.

Ces migrants avaient fait le voyage en Libye en raison des possibilités d'emploi du marché du travail local, attirés par les salaires relativement élevés et la perspective d'envoyer des fonds à leur famille.

C'est particulièrement le cas des migrants venant de quatre des pays limitrophes de la Libye – l'Égypte, le Soudan, le Niger et le Tchad –, qui représentent 62 % de l'ensemble de la population de migrants en Libye. En outre, les données de la

MSD (Matrice de suivi des déplacements) portent à croire que plus le temps passé en Libye s'allonge, meilleurs sont les conditions d'emploi des migrants et leurs moyens de rapatrier des fonds dans leur pays d'origine.

Or, quelle que soit la durée de leur séjour, les migrants évoquent généralement un mauvais accès aux services de santé et aux autres services, et une absence de protection contre les risques afférents au conflit dans le pays, leur statut irrégulier aggravant les choses.

Migrants irréguliers

Le statut et l'emploi informel sont courants dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale.

Tous les Etats ont adopté des lois sanctionnant les migrants en situation irrégulière, le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains, même si tous ne les mettent pas en œuvre de la même façon. Depuis 2018, les retours forcés de migrants au départ de l'Algérie vers le Niger se sont intensifiés, après que l'Algérie a renforcé la mise en œuvre de la loi n° 08-11 de 2008 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie.

Si certains de ces migrants sont originaires du Niger, d'autres viennent d'autres pays d'Afrique et se retrouvent temporairement au Niger lors de leur retour vers leur pays. Dans le même temps, le nombre de migrants qui entrent au Niger pour se rendre en Europe a diminué suite à l'application, par ce pays, de la loi 2015-36 réprimant le trafic illicite et la traite de migrants.

Depuis, la direction, le volume et la composition des flux migratoires vers, à travers et depuis le Niger (Yuen, chapitre 6 du présent ouvrage) ont considérablement changé.

La mobilité, un phénomène sociétal au Sahara et au Sahel

La mobilité est au cœur des pratiques économiques, sociales et cul-

turelles au Sahara et au Sahel. Les bergers, les éleveurs et les commerçants se déplacent aujourd'hui comme hier. La transhumance est une activité traditionnelle fondée sur l'utilisation de grands espaces pour compenser l'aridité des terres et les aléas climatiques.

Les vastes territoires concernés depuis des temps immémoriaux en Afrique de l'Ouest s'étendent maintenant sur plusieurs Etats souverains. Un examen des mouvements de transhumance de longue date en Mauritanie et par-delà le territoire de ce pays montre que ces flux présentent beaucoup de traits communs avec les mouvements migratoires dans la région et s'y superposent parfois, par exemple ceux en direction du Mali et du Sénégal et au-delà, vers d'autres Etats en Afrique, les Etats du Golfe et l'Europe (Godde, chapitre 9 du présent ouvrage).

C'est pourquoi les conflits susceptibles d'éclater entre les bergers en transhumance et les agriculteurs sédentaires sont devenus un brandon de discorde pour les Etats modernes d'Afrique de l'Ouest. Afin de gérer ces tensions et de réglementer le pastoralisme, des associations de bergers d'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'POIM ont mis en place un outil de suivi de la transhumance (Jusselme, chapitre 10 du présent ouvrage).

Des candidats jeunes, instruits et stables économiquement

En moyenne, les candidats à la migration sont plus jeunes, présentent un niveau d'instruction plus élevé et perçoivent des revenus plus importants que le reste de la population. Ils sont également plus souvent de sexe masculin et célibataires.

Cela vaut pour les personnes qui souhaitent émigrer et – encore plus – pour celles qui élaborent des projets concrets à cette fin. Les personnes qui présentent ces caractéristiques sont plus susceptibles de posséder le capital social

et économique nécessaire pour satisfaire aux conditions de l'immigration dans les pays de destination et pour couvrir les coûts de leur migration.

Les candidats africains à la migration ont toujours moins de chance que les autres migrants de migrer vers leurs destinations internationales préférées. Parmi ceux qui souhaitent migrer, très peu forment des plans concrets à cet effet, et très peu parmi ceux qui prévoient de migrer en Europe ont des chances de le faire.

Les migrants d'Afrique du Nord ont davantage tendance à réaliser leurs projets de migration que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, les caractéristiques socioéconomiques des migrants, les politiques migratoires et les possibilités en constante évolution influent sur la volonté des candidats à la migration et sur les possibilités de concrétiser leurs projets de migration.

Il existe des différences régionales en ce qui concerne la concrétisation des projets de migration en migrations réelles. D'après les données disponibles, les migrants originaires d'Afrique du Nord sont plus susceptibles que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest d'entrer dans un pays européen de manière régulière.

Alors qu'entre 2011 et 2016, le nombre annuel moyen de personnes ayant migré de manière régulière en Europe depuis les pays d'Afrique du Nord considérés représentait 11,3% du nombre annuel moyen de personnes qui avaient indiqué avoir formé des projets de migration entre 2010 et 2015, cette proportion s'élevait à 3,1 % dans les pays d'Afrique de l'Ouest étudiés.

On estime que le nombre annuel moyen de personnes ayant migré de manière irrégulière représentait 1,3 % des projets de migration annuels moyens tant pour l'Afrique du Nord que pour l'Afrique de l'Ouest.

Hassan Bentaleb

Pourquoi les ressortissants des pays africains envisagent d'émigrer ?

Afrobaromètre (2019) fournit des éléments factuels sur les raisons pour lesquelles les ressortissants de pays africains envisagent de migrer à l'étranger, basé sur des enquêtes représentatives à l'échelle nationale.

Ces données confirment les conclusions de travaux sur le rôle que jouent les revenus et les emplois disponibles dans le lieu de destination, mais également la distance géographique, culturelle et institutionnelle et les liens (réseaux) sociaux en tant que déterminants de la migration (Docquier et al., 2014, p. 6). Les facteurs économiques semblent particulièrement importants : entre 2016 et 2018, plus de la moitié des personnes interrogées au Cabo Verde (64%) et au Sénégal (54%) ont indiqué la « quête de travail » comme la principale raison les poussant à envisager d'émigrer.

Dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Sierra Leone, le Liberia, le Niger et le Mali), la « quête de travail » était la principale raison d'émigrer pour une proportion moindre mais conséquente des personnes interrogées (25 à 35 %), tandis que la « pauvreté/[les] difficultés » constituait le facteur le plus cité (40 à 50 % des personnes interrogées). Les données mettent également en évidence la présence de processus sociaux continus, possiblement prosaïques, qui sous-tendent la mobilité, tels que la quête d'études, d'un conjoint ou d'une vie meilleure en ville (Bakewell et Bonfiglio, 2013, p. 4).

En Gambie, au Liberia, en Sierra Leone et au Maroc, 10% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles souhaitaient émigrer pour rechercher de meilleures possibilités d'études. Parmi les autres raisons avancées par les personnes interrogées, on peut citer le voyage/ tourisme, les perspectives d'affaires et le regroupement familial.

Les motifs politiques semblent moins importants : un « meilleur environnement démocratique », la « persécution politique » et la « guerre civile » ont été indiqués par moins de 2,1 % des personnes ayant envisagé de migrer dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest étudiés par Afrobaromètre.

Cependant, un « meilleur environnement démocratique » a été cité par 4,2 % des personnes ayant envisagé de migrer au Maroc et par 3% d'entre elles en Tunisie.

Source : « Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée, tendances, risques, développement et gouvernance ».

Bérézina électorale du syndicat PJD

L'UNTM subit une cuisante défaite dans l'enseignement, la santé et la justice

C'est une déculottée magistrale pour la branche syndicale du PJD, à savoir l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM).

Lors des élections des représentants des salariés aux commissions paritaires bilatérales pour l'année 2021, l'UNTM a, en effet, été battue à plate couture dans des secteurs sociaux importants, tels que l'éducation nationale, la santé et la justice.

Selon les résultats du scrutin qui s'est déroulé dans le secteur de l'Éducation nationale, le syndicat PJD a perdu 73 sièges, passant de la deuxième place qu'il avait acquise lors des élections de 2015 (100 sièges) à la sixième place (27 sièges).

Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Fédération nationale de l'enseignement (UMI) a remporté 121 sièges, suivie du Syndicat national de l'enseignement (CDT) avec 120 sièges, de la Fédération libre de l'enseignement (UGTM) avec 97 sièges, de la Fédération nationale de l'enseignement (58 sièges), et du Syndicat national de l'enseignement affilié à la FDT (53 sièges).

La même chose s'est passée dans le secteur de l'enseignement supérieur où le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a remporté 8 sièges dans les Centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF) alors que le syndicat proche du PJD n'en a remporté aucun.

« En 2015, le SNE-Sup avait remporté 7 sièges et le syndicat proche du



PJD en avait remporté un seul aux élections concernant les CRMEF. Il n'en a remporté aucun aux élections actuelles», a souligné Mohamed Jamal Eddine Sebbani, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter : « Dans les universités et les autres instituts de l'enseignement supérieur, le SNE-Sup pourrait rafler plus de 86% des sièges, alors que l'autre syndicat ne pourrait pas dépasser 11%, selon des résultats provisoires».

« Nous avons beaucoup progressé

lors de ces élections, et le syndicat proche du PJD a beaucoup reculé, a assuré Mohamed Jamal Eddine Sebbani.

Dans le secteur judiciaire, le Syndicat démocratique de la justice (SDJ) affilié à la FDT a remporté une large victoire aux élections des membres des commissions paritaires.

Le SDJ a raflé 306 sièges dans ce secteur sur 373 et l'UNTM arrive en deuxième position avec seulement 37 sièges. Au troisième rang figure l'Union nationale de la justice affiliée à

la CDT avec 23 sièges, suivie des indépendants avec 4 sièges, et du syndicat affilié à l'UGTM en dernière position avec 3 sièges.

Dans le secteur de la santé, le syndicat du PJD a également subi un cinglant revers puisqu'il n'a remporté que 28 sièges, alors que l'UMI en a raflé 124 sur 500 avec un taux estimé à 24,8 % du total des sièges, suivie par la CDT qui a remporté 103 sièges, soit 20,6 %, puis la FDT, qui s'est classée troisième avec 71 sièges, le Syndicat indépendant des infirmiers qui a rem-

porté 70 sièges et le Syndicat indépendant des médecins du secteur public qui s'est classé cinquième avec 70 sièges.

Certains observateurs considèrent que la débâcle de l'UNTM, et partant du PJD, dans les élections professionnelles tenues mercredi dernier (16 juin 2021) était logique, vu la politique catastrophique menée par le PJD depuis des années, notamment dans les secteurs sociaux tels que l'éducation nationale et la santé.

Mourad Tabet

La Fédération nationale de l'industrie hôtelière bien inspirée

L'offre hôtelière profite aux MRE comme aux résidents



L'injustice était trop criante pour qu'elle perdure. En cette période estivale où il est difficile de faire fi d'une irrésistible envie de voyager, les offres promotionnelles et autres tarifs préférentiels étaient attendus fébrilement

pas tous. Mais au final, ils n'étaient réservés qu'aux Marocains résidant à l'étranger. La colère et l'indignation des nationaux ont longtemps couvé avant d'exploser sur les réseaux sociaux. Assez en tout cas pour pousser les professionnels du

secteur touristique à changer leur fusil d'épaule et à faire machine arrière.

En effet, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) a décidé de ne plus réserver ses remises exceptionnelles aux MRE, mais de

les étendre à l'ensemble des Marocains, alors qu'à la base, la remise de 30% n'était destinée qu'aux premiers nommés. En rattrapant ainsi une incompréhensible et méprisante maladresse, la FNIH sort grandie d'une polémique qui n'aurait jamais dû exister. Au vrai, il aurait été plus simple d'opter pour cette solution dès le début au lieu de créer moult remous et incompréhensions. Vaut mieux tard que jamais, dirons nous.

Cette décision diffusée par le biais d'un communiqué daté du 18 juin, émanant de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, est une manière de remettre les pendules à l'heure et d'éteindre la flamme protestataire qui brûlait ces derniers jours sur le web. D'autant qu'elle offre des réductions de 30% à l'ensemble des citoyennes et citoyens marocains du 15 juin au 15 septembre, MRE ou pas, et en plus, les enfants de moins de 12 ans bénéficient dans ce même cadre, d'un séjour gratuit dans la chambre de leurs parents. A condition bien évi-

demment de réserver directement sur place ou bien via les sites commerciaux des établissements d'hébergement.

Certes, on ne va pas sauter de joie au plafond, mais dans l'ensemble, l'offre est satisfaisante et la réaction de la FNIH à la hauteur des attentes, contrairement à l'ONCF. Et pour cause, l'Office national des chemins de fer n'a toujours pas eu la bonne idée de remettre en cause son tarif de bienvenue exclusivement réservé aux MRE. Intitulée "Ahlan", cette promotion offre une réduction de 50% sur le billet aller/retour de et vers toutes les destinations ferroviaires et à bord de tous les trains Al-Boraq, Al Atlas et TNR. Elle est valable pour toute la période estivale (15 juin-15 septembre) sur présentation d'un billet d'entrée et de sortie du Maroc. Une prise de position incompréhensible qui a pour effet de frustrer encore plus la majorité des Marocains pour qui le train est essentiel, surtout en période de vacances.

C.E



Antonio Guterres officiellement reconduit pour un second mandat de Secrétaire général de l'ONU



Antonio Guterres, l'actuel Secrétaire général de l'Organisation des Nations-unies, a été reconduit, vendredi par les 193 Etats membres de l'Assemblée générale, pour un second mandat de cinq ans à la tête de cette organisation mondiale dont le siège principal est à New York.

L'organe plénier des Nations unies a ainsi donné son aval, par acclamation, pour un second mandat de M. Guterres allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. "Je suis profondément honoré et reconnaissant de la confiance que vous m'avez témoignée pour exercer les fonctions de Secrétaire général des Nations unies pour un second mandat.

Servir les Nations unies est un immense privilège et un devoir des plus nobles", a déclaré l'ancien Premier ministre portugais devant les représentants des Etats membres et du Président du Portugal, Marcelo Rebelo de Sousa, qui a fait le déplacement à New York spécialement pour cette oc-

casion.

Le 8 juin, le Conseil de sécurité, l'instance exécutive qui tire réellement les ficelles au niveau des Nations unies, avait donné son feu vert à la candidature de M. Guterres en recommandant à l'Assemblée générale de le nommer pour un second mandat.

La Charte des Nations unies prévoit, en effet, que le Secrétaire général soit nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité.

"Je suis parfaitement conscient des immenses responsabilités que vous me confiez à un moment aussi critique de l'histoire, oserais-je dire, à l'aube d'une ère nouvelle. Nous sommes vraiment à la croisée des chemins, avec des choix conséquents devant nous", a souligné le Secrétaire général à cette occasion. "La pandémie a révélé notre vulnérabilité commune, notre interdépendance et la nécessité absolue d'une action collective. Nous ressentons partout un nouvel élan pour un engage-

ment sans équivoque à se rassembler pour tracer la voie vers un avenir meilleur. Je vous promets que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir durant mon second mandat pour contribuer au scénario positif et décisif", a assuré le chef de l'ONU.

Lors du processus de sélection qui a commencé en début d'année, Antonio Guterres, 72 ans, a été l'unique candidat dont la candidature fut endossée par un Etat membre (le Portugal). Le processus de sélection cette année a, en effet, été marqué par l'émergence de candidats "libres", dont deux femmes, mais dont les candidatures n'ont reçu l'approbation d'aucun Etat, ce qui reste une condition préalable à un examen sérieux de toute candidature pour le poste de Secrétaire général.

Premier ministre du Portugal de 1997 à 2002, Antonio Guterres a servi comme Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés de 2005 à 2015.

Message de félicitations de S.M le Roi

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de vœux et de félicitations à Antonio Guterres à l'occasion de sa reconduction au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Dans ce message, SM le Roi exprime à Antonio Guterres ses félicitations et ses vœux les meilleurs succès dans l'exercice de ses hautes fonctions. "Ce second mandat constitue, de la part des Etats membres, une reconnaissance unanime pour le leadership et le dévouement aux causes de l'Humanité que vous avez portés avec une abnégation et un engagement exemplaires", souligne le Souverain.

S.M le Roi relève que "le Royaume du Maroc y voit également le fruit des réformes audacieuses que vous menez inlassablement depuis quatre ans dans les principaux champs d'action de l'ONU : l'Initiative Action pour le Maintien de la Paix, la réorganisation du Secrétariat, la réforme de l'architecture de paix et de sécurité des Nations unies, la lutte contre les discours de haine et la mise en place de procédures budgétaires visant à assurer la durabilité financière de l'Organisation".

Le Souverain a saisi cette occasion pour rendre un hommage appuyé aux efforts importants qu'Antonio Guterres a fournis depuis le déclenchement de la pandémie de la Covid-19 qui a constitué un véritable test pour la résilience de l'ONU et du système multilatéral.

"Pour votre second mandat, je tiens à vous assurer du soutien plein et agissant du Royaume qui continuera à jouer le rôle actif qui est le sien aux niveaux régional et international en faveur de la paix, du développement et du dialogue entre les cultures et les civilisations", note Sa Majesté le Roi dans ce message.

Le Souverain affirme que le Royaume ne ménagera aucun effort pour soutenir le Secrétaire général de l'ONU dans la mise en œuvre des réformes et des chantiers prioritaires et contribuer à l'avènement d'un multilatéralisme plus volontariste et efficace, au service des valeurs de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance et de coexistence entre les peuples.

Des experts et des organisations internationales alertent sur l'ampleur de la répression en Algérie

Des organisations internationales et des experts des questions des droits de l'Homme, réunis vendredi dans le cadre d'un webinaire, ont jeté la lumière sur l'ampleur de la répression en Algérie, dénonçant les arrestations arbitraires massives et les graves violations des libertés et des droits de l'Homme commises à l'encontre des manifestants du mouvement Hirak.

Cet événement, organisé par l'Institut du Cairo pour les Etudes de droits de l'Homme (Cairo Institute) sous le thème "L'Algérie: un déni de démocratie" a connu la participation du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, Clement Nyatsossi Voule, ainsi que des responsables d'ONG notamment Amnesty International et des chercheurs.

Les différents intervenants se sont fait l'écho des conclusions des multiples rapports d'instances et d'organismes régionaux et internationaux sur les abus et les sévices, y compris le viol, dans les centres de détention en Algérie, les pratiques liberticides et totalitaires du pouvoir, outre les campagnes de désinformation, de mensonges, et d'intimidation à l'encontre de tous les manifestants qui portent les revendications pacifiques et légitimes des millions d'Algériens.

Prenant la parole, Clement Nyatsossi Voule, après avoir rappelé que le rassemblement pacifique est un droit fondamental universellement reconnu, a souligné l'impératif de protéger les manifestants et de garantir leurs droits, notant que les participants aux manifestations pacifiques et spontanées ne doivent, en aucun cas, faire objet de poursuites judiciaires. "Personne ne devrait être jugé ou incriminé pour avoir exercé ses droits", a-t-il dit, notant qu'il est primordial de libérer les activistes et



de protéger le droit des journalistes à informer le public.

Le rapporteur de l'ONU s'est dit très préoccupé par la situation inquiétante des droits de l'Homme en Algérie et en particulier les atteintes au droit au rassemblement, appelant le régime en place à cesser de recourir à la force et de cibler les journalistes.

Le Rapporteur spécial a invité la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement algérien pour qu'il réponde aux communications des titulaires de mandats, rappelant dans ce sens qu'il avait soumis, en vain, plusieurs demandes et rappels pour une visite dans ce

pays.

Mme Anna Guellali, d'Amnesty International s'est, pour sa part, attardée sur l'intensification de la répression en Algérie, estimant que le Hirak a réussi d'une certaine manière à se réapproprier l'espace public tout en faisant face à une répression sans précédent depuis février 2019. La pandémie de la Covid-19, a-t-elle fait remarquer, a contraint les manifestants à suspendre leurs activités sans pour autant que le gouvernement arrête la répression qui s'est intensifiée contre les dissidents et militants qui s'exprimaient en ligne.

Elle s'est insurgée contre les manœuvres du gouvernement algérien

qui tient un discours diabolisant le mouvement du Hirak, soulignant qu'un nouvel arsenal juridique a permis l'introduction, dans le code pénal, d'articles incriminant le Hirak.

Elle a condamné, de même, les pratiques d'intimidation contre les ONG et les partis politiques, notant que des repréailles visent également les juges qui osent dénoncer la répression.

Dans le même sillage, Mouloud Boumghar, professeur de droit à l'université de Picardie Jules Verne, en France, a pointé l'impasse dans laquelle se trouve la vie institutionnelle et politique en Algérie, notant que

les autorités algériennes font preuve d'une obstination claire à réprimer le mouvement du Hirak.

Il a noté que les autorités algériennes ne cessent de menacer les médias et les organisations de la société civile de dissolution, dénonçant la campagne de diffamation visant le Hirak.

Abondant dans le même sens, Dalia Ghanem, chercheur résident au Carnegie Endowment for International Peace à Beyrouth a rappelé qu'en Algérie, "ce sont les militaires qui gouvernent" et détiennent les ficelles du pouvoir, ajoutant que le pays vit au rythme d'une répression sans précédent.

Un ancien ministre algérien des Relations avec le Parlement écroulé



La justice algérienne a ordonné le placement en détention provisoire de l'ancien ministre des Relations avec le Parlement, Taher Khawa, pour son implication présumée dans des affaires de corruption, selon des sources judiciaires.

Citées par les médias locaux, les mêmes sources ont précisé que cette décision a été prise vendredi par le juge d'instruction du Pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed.

L'ancien ministre a été mis sur la liste des personnes interdites de sortie du territoire nation-

nal par les autorités judiciaires. Cette décision fait suite à l'ouverture d'une enquête approfondie à son encontre pour des soupçons de son implication dans des affaires de corruption.

Dans le sillage de la lutte contre la corruption, l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Beraki, a été également arrêté et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed.

Arezki Berraki est poursuivi dans des affaires de corruption remontant à son mandat à la tête de l'Agence nationale des barrages et

transferts (ANBT). Les vastes enquêtes pour corruption et népotisme lancées après la démission en avril 2019 de Abdelaziz Bouteflika, sous la pression d'un mouvement populaire de contestation inédit "Hirak", ont conduit à une série de procès toujours en cours.

Plusieurs personnalités et anciens responsables politiques, ainsi que de puissants hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires et gradés de l'armée sont jugés dans le cadre de ces procès. Ils sont poursuivis, notamment, pour corruption et enrichissement illicite.

Les disparités de la politique économique de Biden



Le président américain Joe Biden s'est fixé pour but d'imiter les énormes dépenses de Franklin D. Roosevelt, ce que ce dernier avait évité de faire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cela risque de déclencher le genre d'inflation qui a détruit les politiques économiques keynésiennes dans les années 1970.

Depuis janvier 2021, l'administration Biden a dépensé ou s'est engagée à dépenser 1,9 billion de dollars en aide immédiate à la COVID-19, 2,7 billions de dollars en investissements et soutien aux entreprises et 1,8 billion de dollars en aide sociale et en éducation. Cela représente 6,4 billions de dollars, soit près de 30 % du PIB américain. Les 1,9 billion de dollars déjà distribués par les dépenses du coronavirus vont s'arrêter, laissant 4,5 billions de dollars à dépenser au cours des dix prochaines années.

Les dépenses seront financées en grande partie par des achats d'obligations de la Réserve fédérale américaine, avant de nouvelles hausses d'impôts. Mais un programme de ce genre est-il en fait la plus importante mobilisation d'investissements publics américains depuis la Seconde Guerre mondiale, ou s'agit-il plutôt d'une folie inflationniste ?

Nous n'avons pas encore la réponse à l'heure actuelle, parce que nous n'avons pas de méthode précise pour mesurer l'écart de production – la différence entre la production réelle et la production potentielle, ou, pour le dire sans prendre de gants, le coup de mou de l'économie qui peut être absorbé avant que les prix ne commencent à augmenter. Le Fonds monétaire international prévoit que l'économie américaine va connaître une croissance supérieure à son potentiel d'ici la fin de l'année et que les économies européennes vont s'approcher de leur potentiel. Cela est un indice d'inflation à venir et du besoin d'inverser le financement du déficit.

À cette perspective stationnaire s'oppose la croyance – ou l'espoir – selon les-

quels les programmes d'investissement publics vont permettre une augmentation de la production potentielle de l'économie américaine, en permettant ainsi une croissance non inflationniste plus rapide. Une grande part de la doctrine économique de Biden consiste à améliorer la productivité de la main-d'œuvre par l'éducation et la formation. Mais il s'agit d'un programme à long terme. À court terme, les fameux « goulets d'étranglement » du côté de l'offre risquent d'entraîner l'inflation. Il existe donc un risque évident qu'un programme trop ambitieux ne débouche sur de brusques revirements de politique, et par conséquent sur une nouvelle récession accompagnée de son lot de désillusions.

Il existe une voie plus stable, mais l'administration Biden a ignoré deux propositions radicales qui pourraient lui faciliter la tâche. La première est une politique d'emploi garanti au niveau fédéral. Pour le dire simplement, le gouvernement est censé garantir un emploi à quiconque ne parvient pas à trouver un emploi dans le secteur privé, à un taux horaire fixe non inférieur au salaire minimum national.

Un système de ce genre présente de nombreux avantages, mais deux sont incontournables. Premièrement, une politique d'emploi garanti au niveau fédéral supprimerait la nécessité de calculer les écarts de production, car elle ne ciblerait pas la demande de production future, mais la demande de main-d'œuvre actuelle. Cela garantirait à son tour une définition sans équivoque du plein emploi : il existe là où tous ceux qui sont prêts, désireux et capables de travailler sont employés de manière rémunérée à un salaire de base donné. Sur cette base, il existe aujourd'hui un sous-emploi important aux États-Unis, notamment parmi les personnes qui se sont retirées du marché du travail ou qui travaillent moins qu'elles ne le voudraient.

Deuxièmement, la politique d'emploi garanti agit comme un tampon du marché du travail qui se développe et se contracte automatiquement en fonction du cycle

économique. La loi Humphrey-Hawkins de 1978 aux États-Unis – qui n'a jamais été appliquée – « autorisait » le gouvernement fédéral à créer des « réservoirs d'emplois publics » pour équilibrer les fluctuations des dépenses privées.

Ces réservoirs en viendraient automatiquement à se vider et à se remplir au fur et à mesure de la croissance et de la décroissance de l'économie privée, en créant ainsi un stabilisateur automatique bien plus puissant que l'assurance-chômage. Comme le dit Pavlina R. Tcherneva de Bard College, une politique d'emploi garanti « continue de stabiliser la croissance économique et les prix, en utilisant un bassin de personnes pourvues d'un emploi à cette fin, plutôt qu'une armée de réserve de chômeurs ». Aucune « gestion » du cycle économique, avec les risques politiques bien connus qui en découlent, n'est impliquée.

La deuxième idée radicale est le plan de libre-échange compensé de l'économiste Vladimir Masch. L'Amérique a perdu des millions d'emplois dans le secteur secondaire au cours de ce millénaire, en grande partie en raison de la délocalisation de la production vers des marchés du travail moins chers en Asie. Le pendant de cette situation a été un déficit structurel de la balance courante des États-Unis, qui s'élève en moyenne à environ 5% du PIB.

L'un des principaux objectifs de l'administration Biden consiste à reconstruire la capacité de production américaine. Bien que la COVID-19 ait renforcé la croyance populaire selon laquelle parmi tous les pays désindustrialisés, il fallait réserver les achats « essentiels » aux industriels nationaux, les efforts de Biden « Made in America » font écho à l'approche « America First » de l'ancien président américain Donald Trump. Mais le projet de Biden visant à rééquilibrer le commerce américain au moyen de subventions fiscales pour les producteurs nationaux, d'accords commerciaux et internationaux, plutôt que par des tarifs douaniers et des insultes, reste vague et peu convaincant.

Dans un monde fait de politiques de second choix, le plan de Masch offre le moyen le plus rapide et le plus élégant pour Biden d'assurer le commerce équilibré qu'il souhaite mettre en place. Le principe de base est simple : tout gouvernement qui en a les moyens doit fixer unilatéralement un plafond à son déficit commercial global et plafonner en conséquence la valeur des importations autorisées en provenance de chaque partenaire commercial.

Par exemple, la Chine, qui représente environ 300 milliards de dollars du déficit commercial actuel des États-Unis – la moitié du total – pourrait se limiter à 200 milliards de dollars d'exportations annuelles vers les États-Unis. Si la Chine exporte davantage, elle risque soit de payer une amende égale à l'excédent de son quota, soit de faire face à une interdiction sur les exportations excédentaires.

Selon Masch, le libre-échange compensé « stimulerait un retour vers les États-Unis des entreprises et des emplois délocalisés ». Ce mécanisme empêcherait également automatiquement les guerres commerciales, parce que « toute tentative par un pays excédentaire de diminuer la valeur de ses importations en provenance des États-Unis diminuerait automatiquement la valeur de ses exportations autorisées ». Les décideurs politiques qui cherchent à stimuler l'économie doivent faire plus attention que les keynésiens précédents et veiller à éviter l'inflation et à s'assurer que la création d'emplois dans le pays ne soit pas compensée par une baisse de la capacité de production à l'étranger. L'administration Biden n'aura pas d'autre choix que de tirer ce type de leçons. Si elle est avisée, elle rejettera tout à la fois l'austérité et le commerce sans entraves, et elle préférera le plein emploi et la capacité de production nécessaire pour y parvenir.

Par Robert Skidelsky

Membre de la Chambre des Lords britannique et professeur émérite d'économie politique à l'Université de Warwick

Economie

L'ONMT lance une campagne de communication dédiée aux MRE

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a lancé, mercredi dernier, une campagne de communication dédiée aux membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger sous l'ombrelle de sa nouvelle marque "Ntla9awfbladna".

Cette campagne, lancée suite aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vise à renforcer les liens forts et historiques que la communauté marocaine résidant à l'étranger entretient avec sa patrie, indique un communiqué de l'ONMT.

Elle a également pour objectif de conforter le Royaume en tant que destination préférée des Marocains résidant à l'étranger (MRE), tout en les incitant à explorer et découvrir davantage toutes les richesses de leur pays, ajoute la même source.

"Conformément aux directives de SM le Roi Mohammed VI, l'ONMT a mis en place cette campagne de communication pour conforter et renforcer les liens qui unissent notre communauté résidant à l'étranger à son pays, le Maroc", a souligné Adel El Fakir, directeur général de l'Office, cité par le communiqué.

"Centrée autour d'une promesse forte, la campagne de l'ONMT dédiée à la communauté des Marocains résidant à l'étranger expose le Maroc dans toute sa splendeur, à travers les différentes expériences immersives et uniques qu'offre la destination Maroc, leur pays", indique le communiqué.

Axée sur un film conçu en arabe, tamazight, tarifit et tachelhit diffusé sur les chaînes de télévision nationales, cette campagne sera également déclinée sur l'ensemble des supports les plus prisés par la communauté marocaine résidant à l'étranger ainsi que sur le digital et durera jusqu'à fin juillet 2021, dans sa première phase, rapporte la MAP.

Cette campagne de l'ONMT matérialise ainsi l'enthousiasme de tout un pays et de tout un peuple à l'idée de pouvoir accueillir les MRE de nouveau dans son pays, et s'inscrit en droite ligne dans le sillage des Hautes instructions Royales pour prendre les dispositions nécessaires afin d'accueillir les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans les meilleures conditions. A travers cette campagne, l'Office confirme son entière mobilisation afin que la richesse du séjour des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans leur pays cet été soit à la hauteur de leurs attentes.

"Ntla9awfbladna" est ainsi un cri du cœur encore plus fort quand il s'agit des membres de la communauté marocaine à l'étranger qui reviennent à la mère patrie", conclut le communiqué.

Noureddine Bensouda : Le Maroc doit faire preuve de créativité pour améliorer le volume des investissements dans la recherche

Les dépenses intérieures de recherche et développement au Maroc, rapportées au PIB, s'élevaient à environ 0,8% en 2020, a affirmé le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, lors d'un colloque tenu samedi en mode webinaire.

Elles avoisinaient 0,7% en 2017, selon un rapport de l'étude relative à la recherche scientifique et à l'innovation dans le monde arabe datant de juin 2019, a-t-il rappelé au cours de cette rencontre placée sous le thème : «Financement de la recherche au Maroc et en France : quelles perspectives ? ».

Si la moyenne de l'OCDE pour ce même ratio était de 2,419% en 2018, l'objectif fixé par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020 était d'allouer 3% du PIB à la recherche, a relevé le trésorier général du Royaume au cours de cette rencontre, organisée par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) et l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques (Fondafip), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

Pour Noureddine Bensouda, « ceci montre tout le gap qui reste

à combler pour le Maroc en termes d'effort de financement » et que la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement de la recherche dans le Royaume constitue un défi de taille à relever.

Il va falloir donc « multiplier les efforts et faire preuve de créativité pour améliorer le volume des investissements dans la recherche qui sont, à mon sens, la clé de notre avenir », a-t-il déclaré soulignant que plusieurs expériences à l'international ont démontré le rôle important que peut jouer le secteur privé pour soutenir la recherche.

M. Bensouda a, en outre, estimé que la relation entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche « doit être une relation de symbiose, mutuellement profitable et bénéfique pour le développement du pays ».

Il a, par ailleurs, estimé que le secteur public doit jouer un rôle de catalyseur, d'autant plus que « si les travaux de recherche sont réalisés en grande partie par le secteur privé, le secteur public en supporte, généralement, une bonne part de financement, sous différentes formes : subventions, aides directes, avances récupérables, crédit d'impôt, etc. ».

Et de citer l'exemple de la France où les entreprises ont exécuté près de 65,3% des travaux de recherche et développement en 2017 ; mais n'ont financé que 61%, le solde provenant surtout de l'aide publique à la recherche (réforme du Crédit d'impôt recherche CIR).

S'il est important de mettre en place des mécanismes de régulation, la gouvernance l'est doublement parce qu'il faut mettre de la cohérence dans l'effort de recherche et créer des pôles d'excellence à même de créer un effet de levier sur le développement du pays », selon le trésorier général. Mais également parce qu'il faut rationaliser l'effort de financement et avoir le meilleur retour sur inves-



tissement. Il est à noter que le secteur universitaire apporte près de la moitié de la Dépense intérieure brute de recherche et développement (DIRD), devant le secteur privé ou encore de la coopération internationale, notamment inter-universitaire, qui permet d'apporter des financements étrangers.

Précisons que cette dernière ne contribuerait qu'à hauteur de 2,1% environ dans l'effort global de financement de la recherche au Maroc. Il apparaît dès lors que la marge de progression demeure importante, au regard du niveau d'intégration du Maroc dans son environnement mondial.

« Cela est d'autant plus vrai que les collaborations scientifiques au niveau international ne s'inscrivent pas toujours dans le cadre de programmes financés », a constaté Noureddine Bensouda.

Evoquant les compétences marocaines à l'étranger et le potentiel qu'elles pourraient représenter en termes de financement de la recherche, il a fait remarquer que « la crise du Covid nous a montré que les universités, les instituts de recherche et les laboratoires au niveau mondial comptent

d'éminents scientifiques marocains qui occupent des postes au plus haut niveau de connaissance et de décision. C'est là un gisement à fort potentiel que le Maroc devrait exploiter, aussi bien en termes de sources de financement qu'en termes de transmission du savoir et des connaissances ».

Sur les nouveaux modes de financement qu'il serait utile de mettre à contribution, « des plateformes de crowdfunding pourraient être dédiées au financement de la recherche, à l'image de celles qui existent déjà dans le domaine de la recherche médicale », a-t-il suggéré estimant que l'adoption, en 2018, d'une loi sur le financement collaboratif (loi 52-18) pourrait servir de cadre juridique à ce type de montage financier pour les projets de recherche.

Mais en fin de compte, « c'est l'adoption d'une politique de la recherche qui doit donner corps à tous ces aspects et réunir l'ensemble du panorama des acteurs autour d'une vision commune favorisant la cohérence d'ensemble », a-t-il conclu.

Alain Bouithy

“
Le crowdfunding, une solution de financement, selon le trésorier général du Royaume

BMCE Capital Investments agréée pour la gestion des OPCC



BMCE Capital Investments a obtenu l'agrément pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'organismes de placement collectif en capital (OPCC).

"BMCE Capital Investments a obtenu par arrêté n°1111-21 du 3 mai 2021, du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration après avis de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), l'agrément pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'organismes de placement collectif en capital (OPCC)", indique un communiqué de BMCE Capital, le pôle Banque d'affaires de Bank of Africa-BMCE Group.

Cette nouvelle entité vient compléter l'offre "produits" de BMCE Capital sur le marché des capitaux, en élargissant sa palette de mé-

tiers à l'activité Private Equity, précise la même source.

BMCE Capital Investments aura, notamment, pour vocation d'accompagner les efforts du Royaume en matière de relance économique, et ce en drainant des capitaux vers le financement de projets d'envergure et vers le renforcement du capital des petites et moyennes entreprises.

Présente au Maroc, en Tunisie et en UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), BMCE Capital couvre plusieurs activités de la Banque d'affaires, à savoir salle des marchés, gestion d'actifs, gestion privée, conseil financier, private equity, intermédiation boursière, titrisation, recherche financière, solutions PostTrade et real estate.



Le dernier délai pour bénéficier de l'amnistie sur la fiscalité locale fixé au 30 juin

La Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) a rappelé, jeudi, la date limite pour bénéficier de l'annulation des majorations, amendes, pénalités et frais de recouvrement relatifs aux impôts, taxes, droits, contributions et redevances dus aux collectivités territoriales, fixée au 30 juin.

“L'article 7 de la loi n°07-20 du 31 décembre 2020, modifiant et complétant la loi n°47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales, a fixé le 30 juin 2021 comme date limite pour bénéficier de l'annulation des majorations, amendes, pénalités et frais de recouvrement relatifs aux impôts, taxes, droits, contributions et redevances dus aux régions, préfetures, pro-

vinces et communes, y compris la taxe sur les terrains urbain non bâtis, la taxe urbaine et la taxe professionnelle, non recouvrés avant le 1er janvier 2020”, indique la DGCT dans un communiqué. A cet effet, poursuit la même source, les intéressés sont appelés à payer spontanément l'intégralité du principal de ces impôts, taxes, droits, contributions et redevances, avant le 1er juillet 2021.

Les redevables uniquement des amendes, pénalités, majorations et frais de recouvrement non perçus avant le 1er janvier 2020 bénéficient de leur annulation totale et spontanée, conclut le communiqué.

Le “Made in Morocco”, un enjeu clé pour accélérer l'investissement dans la plasturgie

Le “Made in Morocco” constitue un enjeu majeur pour booster l'investissement dans le secteur de la plasturgie, a affirmé, récemment à Casablanca, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj.

S'exprimant lors de la 9ème édition du Forum-Exposition international de la plasturgie, organisée par la Fédération marocaine de la plasturgie (FMP) sous le thème “La plasturgie marocaine: relance post-crise sanitaire, souveraineté industrielle et économie circulaire”, M. Alj a indiqué que “la valorisation du +Made in Morocco+ représente un enjeu clé pour accélérer l'investissement et la création d'emploi dans le secteur de la plasturgie”.

La plasturgie, a-t-il fait remarquer, fait face depuis des années à

plusieurs défis qu'il faut relever rapidement afin de permettre au secteur de saisir pleinement les opportunités liées à la Covid-19, de monter en puissance et de gagner en compétitivité, relevant que l'absence de la préférence nationale est “un premier challenge”.

“L'avantage de la préférence nationale dans les marchés publics devrait bénéficier au produit “Made in Morocco” et non au fournisseur importateur installé au Maroc, a-t-il dit, notant que la faible protection du marché local contre la concurrence des importations étrangères de la majorité des produits plastiques fait aussi que le développement de la plasturgie profite plus à l'importateur qu'à l'industriel.

Le président de la CGEM a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'opérationnaliser les synergies entre les écosystèmes industriels déjà existants et futurs. “L'objectif étant de sensibiliser et d'inciter les grands acheteurs et donneurs d'ordres marocains à s'approvisionner en produits +Made in Morocco+, en vue de substituer les importations du Maroc en produits plastiques finis”, a précisé M. Alj à cet effet.

Il a également souligné, lors de cet événement tenu en mode hybride, la nécessité de consolider les acquis actuels, de continuer à œuvrer pour un cadre juridique fiscal et réglementaire adéquat et de profiter de la relance post-Covid-19 pour gagner en compétitivité, en misant davantage dans la recherche, le développement et l'innovation, dans la décarbonisation et dans la formation du capital hu-



main en vue de permettre à la plasturgie au Maroc d'atteindre son plein potentiel.

Il a, de même, noté que la plasturgie est une industrie où les acteurs économiques du Royaume ont développé un savoir-faire remarquable, relevant que celle-ci connaît une croissance soutenue, avec 28 milliards de dirhams (MMDH) de chiffre d'affaires.

Et de constater que “malgré l'ampleur de la crise, l'industrie du plastique a montré une grande résilience couplée à une capacité d'adaptation salutaire”.

Le président de la Fédération marocaine de la plasturgie (FMP),

Hicham El Haid, a, pour sa part, relevé que la plasturgie génère 75.000 emplois directs et 350.000 emplois indirects, faisant savoir que 750.000 tonnes de produits de matières premières plastiques sont transformés, par l'industrie nationale.

M. Haid a également noté que l'écosystème de la plasturgie est en évolution permanente et regorge de potentialités importantes à développer, relevant que le secteur est conçu à même d'encourager les entreprises à créer davantage d'emploi.

De son côté, le directeur général de l'industrie au ministère de

l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Ali Seddiki, a estimé que le secteur de la plasturgie est un secteur extrêmement important pour le Royaume, affirmant que celui-ci fait partie des premiers secteurs structurés en écosystème.

Il a, de même, indiqué que les enjeux aujourd'hui sont ceux de l'intégration de cet écosystème avec les métiers d'avenir, à savoir l'automobile et l'aéronautique, soulignant l'importance de créer davantage de produits technologiques et techniques en lien notamment avec le travail réalisé sur les exportations marocaines.



Permettre au secteur de saisir pleinement les opportunités liées à la Covid-19 et de gagner en compétitivité

Attijariwafa bank mobilisée en permanence pour accompagner la relance industrielle

Attijariwafa bank continue sa mobilisation pour soutenir la relance économique, particulièrement à travers la dynamisation de l'investissement dans le secteur industriel, et adopte une approche sectorielle pour un accompagnement efficace et opérationnel des entreprises dans le cadre de la « Banque de projets ».

Ainsi et après l'événement du 14 décembre 2020 marqué par la participation de Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie,

du Commerce et de l'Economie verte et numérique et de Chakib Alj, Président de la CGEM et Mohamed El Kettani, PDG du groupe Attijariwafa bank, Attijariwafa bank contribue à l'opérationnalisation de l'initiative du ministère, qui vise à relancer l'investissement et substituer l'importation par la production locale, en organisant une série de workshops sectoriels dédiés à la relance industrielle.

L'objectif de ces workshops

est de rapprocher un maximum d'investisseurs et d'opérateurs économiques des opportunités d'investissement et des perspectives de développement identifiées par secteur d'une part, et de les informer sur les dispositifs d'accompagnement étatique et bancaire pour soutenir leurs projets d'autre part.

Cinq rendez-vous sont programmés du 8 au 22 juin et couvrent, respectivement et à raison de deux workshops par semaine,

les industries mécaniques et métallurgiques, les industries électriques et électroniques, les industries chimiques, para-chimiques et la plasturgie, les industries agroalimentaires, et les industries du textile.

Chaque workshop réunit un panel interactif d'acteurs concernés par le secteur en question pour apporter à l'audience les éclairages nécessaires et apporter des réponses à ses questionnements, notamment le ministère de

l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, les fédérations sectorielles, la Caisse centrale de garantie et Maroc PME, aux côtés des hauts responsables d'Attijariwafa bank.

La mise en synergie des efforts de ces différents acteurs traduit leur volonté commune d'œuvrer pour la relance économique du pays afin de rebondir sur l'étape de crise pour s'inscrire dans une ère nouvelle de développement industriel national.

Art & culture

L'Oriental Fashion Show

Une vitrine de la haute couture traditionnelle marocaine



La 37^{ème} édition de l'Oriental Fashion Show (OFS) se veut une vitrine de la haute couture traditionnelle marocaine et offre un harmonieux mariage entre tout ce qui est beau à l'Orient et à l'Occident, a souligné, samedi à Marrakech, la fondatrice de l'OFS, Mme Hind Joudar. "La vocation de l'Oriental Fashion Show n'est pas seulement de faire rencontrer l'Orient et l'Occident à travers la mode, mais aussi à travers l'histoire, qui se situe au cœur même de la démarche de cet événement qui s'est internationalisé au fil des années", a ajouté Mme Joudar qui s'exprimait lors d'une conférence de presse dédiée à la 37^{ème} édition de l'OFS, tenue pour la quatrième année dans la Cité ocre. Rappelant sa quête à "trouver la passerelle historique et artisanale entre le Maroc et les autres pays où l'Oriental Fashion Show a été organisé", Mme Joudar, n'a pas manqué d'indiquer que le Caftan, pièce maîtresse de cet événement et qui jouit de l'amour et

de la considération des stylistes et des designers du monde entier, "a pu acquiescer ses lettres de noblesse grâce au travail fabuleux qu'effectuent les artisans en termes de broderie, de finesse, de travail et de choix des tissus".

Lors de point de presse, il a été procédé à la présentation des stylistes prenant part à cette nouvelle édition notamment, l'égyptien Hany El Behairy, les marocaines Wafa Idrissi, Fadwa Jamaï, Nezha Lattaoui et Salma Lazrak dans la catégorie haute couture, ainsi que les labels Kounouz, Loulou Ben et Merefie Co-founders dans la catégorie prêt à porter.

Cette rencontre avec les médias a servi, de même, d'occasion pour rendre un hommage posthume à la mémoire de Feu Mohamed Al Sagheer, surnommé le maître coiffeur du Caire, un membre important du staff organisationnel de cet événement mode, emporté par la Covid-19.

Dans ce sens, des invités de marque, à l'instar des célèbres ac-

teurs, Laila Eloui et Elham Shahin, ont accédé, à tour de rôle, à la tribune, le temps de livrer leurs témoignages autour de la grandeur de cet homme extraordinaire, qui a accompagné l'OFS depuis sa création, tout en exprimant également leur joie et fierté d'être au Royaume, "un pays de beauté et d'histoire".

D'autres invités, tels que les acteurs Mansour Badri et Camélia Rak ont souligné l'importance de l'organisation de cet événement international, qui met en évidence l'art marocain dans ses différentes facettes notamment, toute la splendeur du caftan marocain. Pour cette édition particulière dédiée au patrimoine touristique et gastronomique marocain, l'Oriental Fashion Show s'est associé à la plateforme Luxury Life Morocco, première plateforme d'influence au Maroc dédiée aux marques de luxe avec qui, il partage les mêmes valeurs d'excellence et de perfection.

Événement phare de l'association "Route de la Soie et d'Al Andalus",

qui a pour but premier de valoriser un art de vivre, un savoir-être s'inscrivant dans un patrimoine universel, l'OFS a été créé par Hind Joudar en 2004, rappelle-t-on. Basé à Paris, cet événement sillonne le monde et les hauts lieux de la mode à fort potentiel médiatique : Paris, Londres, Doha, Koweït, Marrakech, Moscou, Istanbul, Almaty (Kazakhstan), Samarcande (Ouzbékistan), Istanbul...

Plus qu'un défilé de mode, l'OFS est devenu au fil des ans une véritable tribune artistique, un dialogue culturel entre l'Orient et l'Occident.

Depuis 15 ans, l'Oriental Fashion Show organise des défilés de grande envergure dans les plus belles capitales du monde. Considéré comme un leader dans la mode orientale et incubateur de talents au-delà des frontières, l'OFS a pu promouvoir, à travers ses nombreuses productions, plus de 100 stylistes de 50 nationalités différentes, parmi eux de nombreux Marocains qui ont pu se faire un nom sur la scène de la mode mondiale.

"Nadra/Regard" du collectif Noorseen, le Maroc vu par sa jeunesse



La Fondation Maison du Maroc à Paris a renoué avec ses activités culturelles après une interruption imposée par le contexte

sanitaire, avec le vernissage, jeudi soir, de l'exposition "Nadra/Regard" du collectif Noorseen, qui regroupe 14 jeunes photographes

marocains qui livrent leur vision de leur pays. Créé en juin 2020 durant la pandémie mondiale, le collectif Noorseen se donne pour mission d'amplifier la voix de jeunes artistes marocains sur la scène nationale et internationale et d'encourager la collaboration artistique entre talents émergents.

Le collectif entend aussi souligner que la jeunesse artistique marocaine est "présente", "talentueuse" et "fière de son pays", mais que "les opportunités artistiques ne lui sont pas toujours accessibles".

L'exposition, qui se tient simultanément à la Fondation Maison du Maroc (du 17 au 30 juin) et à la Galerie 127 Marrakech/Montreuil, spécialisée en photographie contemporaine, met en lumière la diversité artistique et de styles des membres du collectif Noorseen, transmise à travers les œuvres proposées à voir.

Dans cette exposition, 14 jeunes photographes livrent 14 re-

gards de leur Maroc, chaque artiste conversant avec le suivant grâce à différents thèmes communs traités : les rapports humains, l'architecture, la famille, les traditions et la modernité, les enjeux sociaux ...

"L'exposition est l'aboutissement d'un travail de six mois. Elle entend conjuguer les 14 regards de Noorseen sur le Maroc sur différents sujets, montrer leur vision authentique de leur pays et s'échapper du regard trop occidental et des clichés qu'on a l'habitude de voir", a déclaré à la MAP, Nora Moutawahid, à l'initiative de ce projet. "L'exposition c'est aussi un message social qui traite de différents sujets comme la difficulté pour les jeunes de trouver des opportunités artistiques au Maroc", souligne cette jeune franco-marocaine, étudiante en métiers de la culture, chargée d'événements culturels.

A travers une série de photos traitant de situation réelle comme le confinement, mais aussi de pho-

tos purement esthétiques et artistiques, "l'exposition montre la diversité esthétique au Maroc et à quel point la jeunesse marocaine est talentueuse, qu'elle est fière de son pays", s'est-elle félicitée, soulignant que l'exposition livre aussi "un regard authentique, jeune, contemporain, tout en valorisant la jeunesse créative marocaine".

Les membres du collectif Noorseen, dont le nom est inspiré de "lumière", en langue arabe "Noor", et de "vu" en anglais "seen", représentent différentes régions du Maroc : Ali El Madani (Casablanca), Mehdi Ait Mellali (El Hajeb), Ismail Zaïdy (Marrakech), Fatimazohra Serri (Nador), Marouane Beslem (Oujda), Yassine Sellame (Marrakech), Hind Moumou (Rabat), Rida Tabit (Marrakech), Anass Ouazziz (Béni Mellal), Houssam Eddine Gorft (Guercif), Mohammed Amine Houari (Fès), Brahim Hour (Meknès), Jalal Bouhsain (Agadir) et Amine Faïz (Béni Mellal).

Projection du film marocain "Aïcha" au Festival Ismailia du documentaire et court métrage

Le film marocain «Aïcha», du réalisateur Zakaria Nouri, a été projeté, vendredi, dans le cadre de la 22ème édition Festival d'Ismailia du documentaire et du court métrage. En lice pour la compétition des films d'auteurs, le court métrage réunit une pléiade d'acteurs talentueux comme Nisrin Erradi, Najat Sakli, Toufik Mouini et Raouf Sabahi.

Le film raconte l'histoire d'une jeune fille qui peine à surmonter les difficultés de la vie et s'évertue de lutter de manière quotidienne pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère alitée.

S'exprimant à cette occasion, M. Nouri a déclaré que l'objectif du film n'est pas de jeter la lumière sur la

question de la prostitution, mais plutôt d'incarner le quotidien des femmes laissées à la marge de la société, notamment après la disparition du chef de famille.

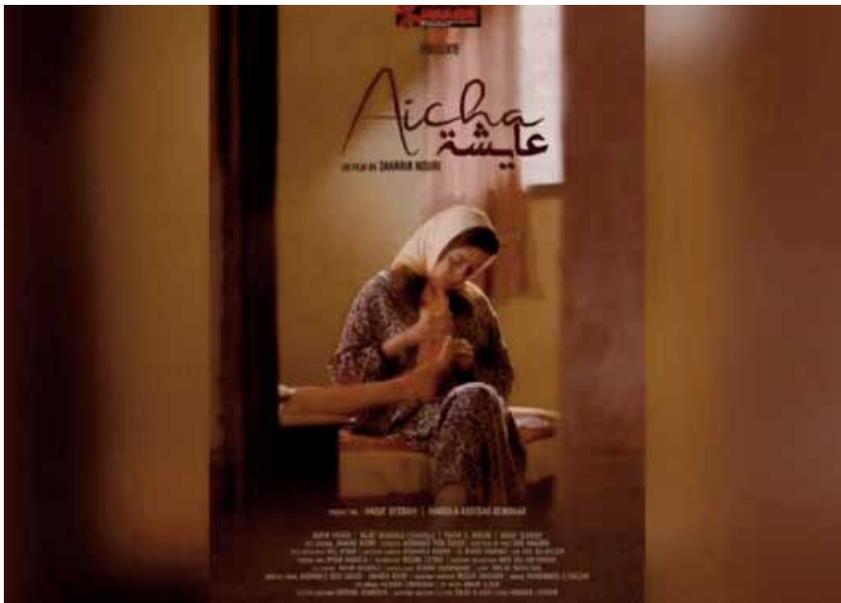
Les événements du film ne sont pas inspirés d'une histoire vraie, a-t-il ajouté, soulignant que comme il a grandi dans la ville de Casablanca, la souffrance des filles, notamment celle qui vivent dans la périphérie, l'a toujours provoqué.

Il a signalé également qu'il a essayé de se concentrer sur la présentation du quotidien d'une fille qui souffre de l'absence d'un père, au vu des dettes accumulées et d'une mère entre la vie et la mort.

Par ailleurs, le réalisateur a fait sa-

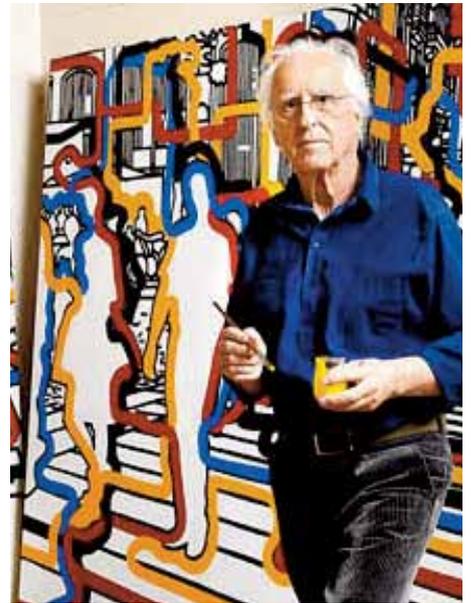
voir qu'il planche plus sur le cinéma muet que celui basé sur le dialogue, ajoutant que le film "Aïcha" est sa première expérience de réalisation après avoir travaillé comme assistant réalisateur.

Le Festival d'Ismailia est organisé par le Centre National du Film en Egypte dirigé par le scénariste Mohamed Al-Basouly. Cette 22ème édition se tient cette année du 16 au 22 juin, avec la participation de plus de 100 films d'environ 40 pays. Cette manifestation cinématographique est l'un des plus anciens festivals du monde arabe et le premier festival arabe à se spécialiser dans les documentaires et les courts métrages. Sa première édition a été organisée en 1991.



Bouillon de culture

Gérard Fromanger



Le peintre français Gérard Fromanger, artiste engagé et représentant majeur de la Figuration narrative, est décédé à l'âge de 81 ans, a annoncé vendredi l'Académie des Beaux-Arts à Paris. "C'est avec émotion que l'Académie des Beaux-arts a appris le décès du peintre Gérard Fromanger", a indiqué sur Twitter l'institution, qui avait fait dialoguer ses œuvres avec celles d'impressionnistes dans une exposition montée en 2019 au Musée Marmottan Monet à Paris.

"Gérard Fromanger était un ami, un camarade, un compagnon de route, un visionnaire. Un artiste engagé dans la défense de toutes les libertés, un poète à la palette enjouée et multicolore", a réagi l'ancien ministre de la Culture de François Mitterrand, Jack Lang.

Descendant d'une longue lignée de peintres, il faisait partie d'un groupe d'artistes qui ont formé dans les années 1960 le courant de la Figuration narrative (ou "nouvelle figuration"), consistant à créer des récits et des histoires avec des figures, en contraste avec l'art abstrait.

Ouverture à Casablanca de la 3^{ème} édition du Festival international de Luth

La 3ème édition du festival international de Luth, placée sous le thème "le luth, un patrimoine culturel humain" a été ouverte jeudi soir au théâtre Mohammed Zafzaf à Casablanca.

L'ouverture de cette édition organisée par l'association Quatrième Art du 17 au 20 juin, a été marquée par des morceaux du répertoire de la musique andalouse et du patrimoine arabe et marocain.

A cette occasion, le président de l'association Quatrième Art, Mohcine Boufettal a indiqué dans une déclaration à la MAP que ce festival se veut une rencontre avec des musiciens de différents pays. Il a également fait savoir que cette édition, initiée en partenariat avec l'arrondissement de Maârif est marquée par la participation de musiciens issus de plusieurs pays notamment le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, Bahreïn, la Turquie, le Yémen, l'Allemagne et le Canada, relevant la détermination de l'association à organiser cette édition en dépit de

la situation sanitaire mondiale.

M. Boufettal également souligné que le Luth (Oud) est un instrument qui reflète le lien culturel humain existant entre l'Orient et l'Occident et entre les différentes cultures arabe, islamique, andalouse et mondiale, de même qu'il contribue à la promotion de la créativité artistique arabe, relevant que le festival est un espace de partage culturel, de diversité, de tolérance et du vivre ensemble qui s'expriment par la voie de la musique.

A cette occasion, deux expositions seront organisées à l'entrée du théâtre Mohammed Zefzaf.

Cette édition, qui rendra hommage à des personnalités artistiques, connaîtra également l'organisation de plusieurs conférences sur le luth avec la participation de chercheurs et universitaires et l'attribution de prix dont « le prix de la création », « le prix de la fabrication de Luth » et un prix dédié aux jeunes s'intéressant à cet instrument musical.



«STE TRACKER TECH» SARL/AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS OUIDJA, 1 RUE B51 LOT MHARACHI HAY SI LAKHDAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/12/2020, l'associé unique de la société « TRACKER TECH » a pris les décisions suivantes :

- La dissolution anticipée de la société suite à l'absence de toute opération commerciale.

- La nomination de M. MSEL-LAK ABDESSAMAD comme liquidateur.

- La fixation du siège de la liquidation à Oujda 1 rue b51 lot Lamharchi Hay Si Lakhdar. DEPOT LEGAL :

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 19/01/2021 sous N°212.

N° 5609/PA

« STE ENTREPRISE DE RENOVATION DE CONSTRUCTION ET DE BATIMENT » SARL AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS OUIDJA, 26 LOT BELHOU-CINE RUE BOUKNADEL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/05/2021, les associés de la société « ERCB » ont adopté les résolutions suivantes :

- La dissolution anticipée de la société suite à l'absence de toute opération commerciale.

- La nomination de M. BOUCHTAT OMAR et HAJJI RACHID comme liquidateurs.

- La fixation du siège de la liquidation à Oujda 26 lot Belhoucine rue Bouknadel.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 10/06/2021 sous N°2143.

REGLEMENT DE 400 DH SUIVANT VIREMENT N° 601615 DU 18/06/2021 à LASGMB.

N° 5610/PA

ROYAUME DU MAROC AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS-TETOUAN-AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous :

1. Appel d'offres n° 11/ABHL/2021 :

- Objet : Acquisition et installation des équipements de radio communication et de transmission des données hydrologiques de l'ABHL ;

- Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre-Vingt-Scize Mille Huit Cent Quatre-Vingts Dirhams (296 880,00 dh) ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 11h00Min.

1. Appel d'offres n° 12/ABHL/2021 :

- Objet : Achat de matériel informatique pour l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Quatre Cents Dirhams, (395 400,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 11h30Min.

1. Appel d'offres n° 13/ABHL/2021 :

- Objet : Aménagement des stations hydrologiques au niveau de la zone d'action de la délégation de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos à Al Hocoima ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Cinquante Mille Dirhams (550 000,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 12h00Min.

1. Appel d'offres n° 14/ABHL/2021 :

- Objet : Entretien des stations hydrologiques au niveau de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre-Vingt-Un Mille Huit Cent Trente-Huit Dirhams, (281 838,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 12h30Min.

1. Appel d'offres n° 15/ABHL/2021 :

- Objet : Réalisation des prestations topographiques au niveau de stations hydrologiques et pluviométriques relevant de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos. ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Cinq Cents Dirhams (2 500,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Quatre Cents Dirhams (98 400,00 dh) ;

- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 13h00Min.

1. Appel d'offres n° 16/ABHL/2021 :

- Objet : Etude d'actualisation de l'inventaire des sites inondables au niveau de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12 000,00 dh) ;

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Deux Cents Dirhams, (469 200,00 dh) ;

- Date ouverture des plis : Le Mercredi 14 Juillet 2021 à 13h30Min.

- La production de la copie certifiée conforme à l'originale des certificats d'agrément dans les domaines d'activités suivants : D7 (Travaux maritimes et fluviaux), D20 (Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie), pour les concurrents installés au Maroc.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 11; 12; 13; 14 et 15/ABHL/2021.

- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 16/ABHL/2021.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétaire de cette Agence,

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les appels d'offres n°11 et 12/ABHL/2021, les prospectus et le document technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan au plus tard le 13 juillet 2021 à 15 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5611/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA CONSEIL PROVINCIAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07 /2021

Le mercredi 14 juillet 2021 à 10h 30mn, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : réalisation d'une fontaine au niveau du giratoire situé à l'intersection du boulevard Al Alaouiyine et boulevard 9 avril à la ville de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à cinquante mille Dirhams (50.000,00 dh).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions quatre cent quatre vingt deux mille cent soixante dix dirhams et zero centimes (2.482.170,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 11; 12; 13; 14 et 15/ABHL/2021.

- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 16/ABHL/2021.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétaire de cette Agence,

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les appels d'offres n°11 et 12/ABHL/2021, les prospectus et le document technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan au plus tard le 13 juillet 2021 à 15 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 0 : Classe 3 : Qualification 01

Lire Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 0 : Classe 2 : Qualification 01

N° 5608/PA

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent : -Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

-Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 1 : Equipements hydromécaniques- traitement d'eau potable-automatisme.

Qualification 14 : Travaux d'installation des équipements hydro-électromécaniques pour ouvrages hydrauliques

Classe 4 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 5612/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA CONSEIL PROVINCIAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08 /2021

Le mardi 13 juillet 2021 à 10h 30mn, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'aménagement de deux terrains de proximité

dans l'enceinte du stade municipal Hassan Ier à la ville de Khouribga.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à quarante mille Dirhams (40.000,00 dh).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million huit cent vingt dix dirhams et zero centimes (1.877.928,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent : -Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

-Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 01 : Revêtement Qualification 01 : Travaux de revêtement courants

Classe 2 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 5613/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA CONSEIL PROVINCIAL

Avis rectificatif

Le président du conseil provincial de Khouribga informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° 06/2021 du 06/07/2021 à 10h 30mn, relatif l'aménagement de l'espace extérieur de la salle couverte sise à la ville de Hattane/Province de Khouribga : Réalisation d'un parking et d'un terrain de proximité, publié le jeudi 10 juin 2021 au journal Libération n° 9340, est rectifié et modifié comme suit :

Au lieu de :

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 0 : Classe 3 : Qualification 01

Lire

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur 0 : Classe 2 : Qualification 01

N° 5608/PA

DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG
Avis d'appels d'offres AU RABAI (OU MAJORATION)

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Guelmim Oued Noun sise à : RUE 19 MAI ASSA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert au rabais (ou majoration) concernant :

N°AD	OBJETS	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	Qualification et Classification demandée :	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
10/2021/INV.DP.ASSA.ZAG	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU CENTRE IBM KHALDOUN DE LA DEUXIEME CHANCE DE NOUVELLE GÉNÉRATION A ASSA DP ASSA-ZAG	790 816,94 DHS (Sept Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Trois Cent Soixante Dirhams Et 94 Cts)	10 000 00 DHS (Dix Mille Dirhams)	Secteur A Qualification 5 demandées [A5] Minimum Classe 5	14/07/2021 À 09 H 00
11/2021/INV.DP.ASSA.ZAG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE AL KHAWARIZMI A LA COMMUNE D'ASSA. RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON.	8 089 698,00 DHS (Huit Millions Quatre-Vingt-Neuf Mille Six Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Dirhams Et 00 Cts)	80 000 00 DHS (Quatre-Vingt mille Dirhams)	Secteur A Qualification 5 demandées [A5] Minimum Classe 5	14/07/2021 À 10 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés et des bâtiments au siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et de la recherche scientifique d'ASSA ZAG ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposés, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG,
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 5607/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION MARRAKECHE-SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE DE GZOULA
 CAIDAT OULED SELMANE
 C. OULED SELMANE

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
matériaux usés

Monsieur, Le président de la commune territoriale Ouled Selmane, porte à la connaissance du public que la commune procédera à la vente aux enchères publiques de matériaux usés, le 13 juillet 2021 à 11 heures.

Cette opération est composée comme suit :

N°	Nature de matériel	NB	Cause d'usage
01	pneus	30	Usé
02	bureau	08	Usé
03	Bureau métallique	01	Usé
04	Chaise taki	02	Usé
05	Placard a 4 étagères	02	Usé
06	Chaise tissu demi métallique	15	Usé
07	Tube métallique 6 m	65	Usé
08	Bureau demi métallique	02	Usé
09	Placard coulisse	03	Usé
10	Placard a 10 étagères	01	Usé
11	Placard a 4 étagères	02	Usé
12	photocopieuse	01	Usé
13	Tapis Belgique	04	Usé
14	Tapis plastique	150 m	Usé
15	Chaise plastique	120	Usé

Chaque participant à cette opération doit se présenter au moment et lieu indiqués ci-dessus mené de :
 - La carte d'identité nationale

Les matériels peuvent être visités durant les jours ouvrables le 06/07 et 08 juin 2021 au dépôt de la commune

Le montant de commencement de cette enchère est : 1200,00 DHS

Le bénéficiaire doit payer le montant global avec une augmentation de 10% sur le montant proposé comme des frais, au profit de la commune immédiatement à la fin de la séance

Le récépissé du cautionnement provisoire qui est fixé à la somme de : mille dirhams (1000,00dhs)

N°5580/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE
 Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2021

Le 13/07/2021 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour achat de réactif pour dépistage thyroïdienne des néonatale destiné à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Dix-huit mille	18000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million cent soixante-onze mille deux cent	1 171 200 ,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Ouadda 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinnia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 12/07/2021 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N°5581/PA

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات

Département des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للمياه و محاربه التصحر للجنوب الغرب

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/2021/DREFLCDSO

Le 15 du mois de juillet 2021 à 9 H 30mn Il sera tenu dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest au Quartier administratif à Agadir à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : **La Réalisation de l'étude d'aménagement de la forêt d'Argen sur une superficie d'environ 48 000 Ha, sur le territoire de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, Communes de: Arazane, Lmhara, El Faïd, Freija, Tiout, Sidi Ahmed Ou Abdellah, Nihit, ImiNtayart, Toughmerte et AzagharNirs, Province de Taroudant** Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente Mille Dirhams (30 000,00) DH, L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Cinquante Deux Mille Trois Cent Soixante Dirhams, (852.360,00 TTC) Dhs

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest à Quartier Administratif -Agadir

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du Règlement de Consultation,

Dossier technique

-Une copie légalisée des certificats d'agrément relatif aux études agricoles (D9) et aux études générales (D13) prescrit par le Décret n° 2-12-349 précité.

*Les Entreprises non installées au Maroc, sont dispensées des certificats précités et doivent produire le dossier technique prévu à l'article 3-2 du règlement de la consultation

Forêts	Talekjount	
	Erguita	
	Mentaga	
	Aït Igges	
Cantons	Tamaloukte	
	Aït Iggass	
	Talekjounte	
	Ida Ou Gailal	
	Sidi Dahmane	
	Lamnizla	
	Ida Oumoumen	
	Aït Makhlof	
	Tafraouten	
	Imoulass	
	Sidi Abdellah Ou Said	
	Igli	
	OuladAïssa	

N°5582/PA

GRUPLANETE
 I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 31 Mai 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : - Objet : Installations de machines industrielles - Marchand effectuant Importation et Exportation - Dénomination : «GRUPLANETE» - Siège : 117 RUE IBNOU MOUNIR Rési. AZZARKA 1er ETG APPT 2 MAARIF CASABLANCA. Durée : 99 ans. - Capital : 10.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 100 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Monsieur ED-DAOUDY AHMED: 5.000,00 DH - Monsieur ET-TAYEB ABDELLATIF: 5.000,00 DH, Gérance : La société gérée et administrée par : M. ED-DAOUDY AHMED et M. ET-TAYEB ABDELLATIF en qualité de deux cogérants, pour une durée illimitée, Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 783213 en date du 18/06/2021.

N° 5584/PA

SOCIETE ROOM DRIVE SARL
 Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 16/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE ROOM DRIVE» SARL, Objet : L'ACHAT ET LA VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS, SIEGE SOCIAL: 96 BD D'ANFA ETG 9 APPT N° 91 RES LE PRINTEMPS D'ANFA C/O WHITE CENTRE CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mr. ABDERRAHMAN BEN JELLOUN à 500 parts, Mr. RACHID KOUTTEN à 500 parts la société sera valablement engagée par la signature de Mr ABDERRAHMAN BEN JELLOUN et Mr. RACHID KOUTTEN conjointement. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 17 juin 2021. RC N° 507287 et n° de dépôt 783049.

N° 5585/PA

SOFICOMPT SARL
 36 RUE DE CASABLANCA AP12 OUJDA
 TEL/FAX 05 36 71 10 24
 MASALCOM BTP SARL AU
 AU CAPITAL DE 100 000 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL:
 HAY EL QODS RUE
 NABLOUS 5
 N° 41 OUJDA RC 24833

Aux termes de la décision datée à Oujda le 17 Mai 2021 l'associé unique de la société de MASALCOM BTP SARL AU, siégee à Oujda, Hay El Qods Rue Nablous 5 N° 41, Décide ce qui suit :
 1) L'approbation du rapport du liquidateur.
 2) Déclaration de la clôture de la dissolution depuis la même date.
 3) Radiation totale de la société du registre de commerce
 4) Fixation du siège social ci-dessus

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 26/05/2021 sous le N° 1937.

N° 5586/PA

ROYAUME DU MAROC
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE DE HRARA
 CAIDAT OULD ZID
 C.R. BEDDOUZA

Avis d'appel d'offre ouvert N° 03/2021 Séance publique Le mardi 27/07/2021 à 11 h il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la commune Beddouza les offres de prix relatifs à « location des équipements publics annexes souk khmisskassin et moussamaara à la commune Beddouza » au titre de la période du 01/01/2022 jusqu'au 01/01/2026.
 • une visite des lieux (est obligatoire) aura lieu le jeudi 15/07/2021 à 10 h du matin départ siège de la commune . Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de service des marchés. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille six cent cinquante dirhams (10650,00 dh).

Les concurrents peuvent :
 * Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de service des marchés de la commune Beddouza ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; soit les remettre au président de la commission d'appel au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 2-12-349 précité à savoir :

- 1/ Dossier Administratif :
 • Déclaration sur l'honneur selon le modèle officiel .
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent .
- Un extrait des statuts de la société et / ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société , la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce .
- Attestation fiscale ne dépassant pas une année .
- Attestation administrative délivrée par le président de la C.R Beddouza attestant à cause de sa gestion antérieure .
- Attestation délivrée de la C.N.S.S attestée que la soumissionnaire est en situation régulière vis-à-vis de la caisse .
- Copie du cahier de charge signée et légalisée .
- La récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu le cas échéant .

2/ Dossier Technique :
 • Note faisant ressortir les moyens humains et techniques qui seront utilisés pour la gestion de ses équipements .

• Toutes attestations confirmant l'expérience dans le domaine par le soumissionnaire .

3/ Dossier Financier :
 • Acte d'engagement pour location des équipements publics annexes du souk khmisskassin et moussamaara à la commune Beddouza portant l'offre financier du soumissionnaire mise dans une enveloppe cachetée portant le nom de soumissionnaire

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Casablanca - Settat
 Direction Provinciale d'El-Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/EXP/2021
 (Séance publique)

1. Le mercredi 14 juillet 2021 à 10 heure, il sera procédé à la salle des réunions à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de formation professionnelle situé au boulevard Ibnou TOUNMARET plateau ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : l'approvisionnement en fruits et légumes pour les internats, les cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Jadida, AREF Casablanca-Settat (Zone 3).
 2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières - Bureau des Appels d'Offres à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Tounmarte, Plateau à El-Jadida. Il peut

également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 3. Le Maître d'ouvrage est la Direction provinciale d'El Jadida relevant de l'A.R.E.F de la Région de Casablanca-Settat.
 4. Le cautionnement provisoire est fixé en : 09 000,00 DH (neuf mille dirhams)
 5. L'estimation des coûts des prestations établies par la Direction provinciale d'El Jadida est fixée en DIRHAMS (ITC) :

MIN : 485 107,60 (quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent sept dirhams et soixante centimes)
 MAX : 727 687,30 (sept cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-sept dirhams et trente centimes)
 6. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 7. Les concurrents peuvent :

• soit déposer leurs plis, contre récépissé, au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Tounmarte, Plateau à El-Jadida, le mercredi 14/07/2021 jusqu'à 10h ;
 • soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dé-

matérialisation des procédures de passation des marchés publics
 • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale d'El Jadida, sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;
 • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 8. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de Consultation. N° 5588/PA

ROYAUME DU MAROC

 LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE D'AGRICULTURE DRAA-TAFILALET ERRAKCHIDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de Direction Régionale d'Agriculture DRAA-TAFILALET à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ci-après :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE	Attestation d'agrément	DATE OUVERTURE DES PLS
25/2021/DRA-DT	ASSISTANCE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DRAA-TAFILALET POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE ELEVAGE 2 ^{ème} PASSAGE DE L'ANNEE 2021 DANS LA REGION DRAA-TAFILALET.	3 500 DH Trois Mille cinq cent dirhams	128.700.00dhs Cent vingt-huit mille sept cent Dirhams	-	14/07/2021 A 10H
26/2021/DRA-DT	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE ITZER AIT OUELLA VIA BARRAGE AIT LHAJ SUR 11,9 KM A LA COMMUNE TERRITORIALE ITZER PROVINCE DE MIDELT	300.000,00 Trois cent Mille dirhams	22 511 157,60 DHS Vingt-deux Millions cinq cent onze mille cent cinquante-sept dirhams et soixante centimes	7-1 et 7-2 Classe 1 ou B1, B3 et B5 Classe 2	14/07/2021 A 15H

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés auprès du Service Financier (Division Support et Finances) de la Direction Régionale d'Agriculture Draa-Tafilalet à Errachidia, Adresse : (Complexe Administratif DRA-DT) Avenue Marche Verte, B.P. 46, 52000 Errachidia, Maroc fax: 0535571834 Tél: (212) 0535 79 22 03; Email : b0dra-dt@agriculture.gov.ma et peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale d'Agriculture Draa-Tafilalet à Errachidia ;
 > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 > Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 > Les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du Règlement de consultation pour l'appel d'Offres n°25/2021/DRA-DT et l'article 8 du Règlement de consultation pour l'appel d'Offres n°26/2021/DRA-DT.

Pour les concurrents étrangers ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. N° 5606/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MEDOUNA
 COMMUNE DE TIT MELLIL
 SERVICE DES MARCHES

PROGRAMME PREVISIONNEL

LE MAITRE D'OUVRAGE : LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage de la commune de Tit Mellil envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

1-Fournitures

N° Ordes	Type de Fournitures	OBJET DES FOURNITURES	Quantitatif	LIEU DE Livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné		Réservé à la petite et moyenne entreprise
							service concerné	Téléphone	
1	Produits Désinfectants	ACHAT DE PRODUITS DESINFECTANTS		Commune Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	PME
2	Produits d'Hygiene	ACHAT DE PRODUITS D'HYGIENE POUR LES BMH CENTRE HOSPITALIERS ET DISPENSAIRES		Service d'Hygiene	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	PME
3	Matériel	MATERIEL DE SIGNALISATION		Dépot communal	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	PME
4	Matériel	Matériel Technique		Dépot communal	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	PME
5	Matériel	Achat de matériel informatique		Commune Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	PME
6	Matériel Routiers	Achat d'une camionnette Plateau		Dépot communal	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	
7	Matériel Routiers	Achat de deux ambulances		Dépot communal	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	
8	Matériel Routiers	Achat de deux voitures Pak-Up équipées pour ramassage des ordures ménagères		Dépot communal	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	
9	Matériel Routiers	Achat d'un camion de nettoyage (balayaseo)		Dépot communal	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Achats	06 61 91 66 26	

2- SERVICES

N° Ordes	Type de Services	OBJET DES Services	LIEU D'EXECUTION	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné		Réservé à la petite et moyenne entreprise
						service concerné	Téléphone	
10	Etudes générales et techniques	Etudes techniques	Commune Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	

3- TRAVAUX

N° Ordes	OBJET DE TRAVAUX	NATURE DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné		Réservé à la petite et moyenne entreprise
						service concerné	Téléphone	
11	Aménagement,construction des voies latérales et trottoirs à bord de la Route Nationale N°9	Aménagement	Route Nationale N°9	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
12	Gros travaux d'éclairage public	Equipement	BD ALBASSATINE-CENTRE TIT MELLIL	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
13	Equipement des postes de transformation et de distribution (éclairage) Renforcement en matière d'électricité Zineassam Douar Messaoud et Douar ouled sidi Abbou	Equipement	Zineassam-Douar Messaoud et Douar ouled sidi Abbou	Appel d'Offres	3ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
14	Entretien et aménagement de bâtiments administratifs	Aménagement	Dépot communal 1 et fourrière	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	PME
15	Travaux de construction des ralentisseurs	Travaux neufs	Boulevards et rues de la commune	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	PME
16	Travaux d'aménagement et renforcement des voies	Aménagement	ENNAIM-ALIA-BADR	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
17	Installation des panneaux d'installation	Travaux neufs	Boulevards de la commune	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	PME
18	Aménagement et entretien de la salle omnisports	Aménagement	salle omnisports	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
19	Travaux de dallage et carrelage des trottoirs	Aménagement	Centre Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
20	Aménagement des giratoires de la RP3010-RN8 et entrée de l'autozone industrielle	Aménagement	RP3010-RN8 et entrée de l'autozone industrielle	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
21	Aménagement des jardins	Aménagement	Intersection de la RP 3010 et la RN 9	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	
22	Marquage des trottoirs et création d'un abri de Bus	Travaux neufs	Centre Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	PME
23	Travaux des chemins vicinaux et pistes	Aménagement	Centre Tit Mellil	Appel d'Offres	4ème Trimestre 2021	Technique	06 61 91 66 31	

N°5583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
30/2021/INDH

Le 13 juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement de Dar Taliba à la commune Ououamana et Dar Talib et Taliba à la commune Kerrouchen-Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille dirhams (12.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante quatre mille quatre cent quarante quatre di-

rhams TTC (444.444,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5591/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
31/2021/INDH

Le 13 juillet 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement de Dar Talib et Taliba à la commune Oum Rabia et Dar Taliba à la commune Lehari-Province de Khénifra
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille dirhams (8.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cent cinquante deux dirhams TTC (291.552,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des

marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5592/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de sidi Ifni
Commune de sidi Ifni
Avis d'Appel d'offres
ouvert sur offre de prix
N° 04/2021/BC
(Séance Publique)

Le: 14 Juillet 2021 à 10h30mn, Il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de construction des accès menant à la plage de Sidi Ifni (Phare et Casabania)
(2ème Tranche : du profil P30 au Pfin sur 700ml)

• Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de :18 000.00 (Dix Huit Mille dirhams).

• L'Estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 17 6 336,72 DH (un million cent soixante seize mille trois cent trente six dirhams et soixante douze centimes).

Les dossiers d'appel d'offre

peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune de Sidi Ifni, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre municipal.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N° 5593/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/2021

Le 16 Juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de réparation des dégâts de crues de Janvier 2021 des routes relevant du Réseau Routier de la DPETLE de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40 000.00 DHS (quarantemille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.683.644,00 DHS TTC (Deux millions six cent quatre vingt trois mille six cent quarante quatre Dirhams toutes taxes comprises)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B- Travaux routiers et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassement routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	4

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°5589/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2021

Le 15 Juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGATS DE CRUES DE JANVIER 2021 DES ROUTES RELEVANT DE LA DPETL DE CASABLANCA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille Dirhams (**3000 DHS**).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante treize mille cent soixante quatre Dirhams toutes taxes comprises (**73.164,00DHS TTC**)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ.3 et CQ4 et CQ7	4

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°5590/PA

GAVINET
I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 18/05/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant* Dénomination : « GAVINET » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite: - Mr ZAKARIA NAMER: 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mr ZAKARIA NAMER pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 782790 en date du 16/06/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 507009. Pour extrait et mention gérance

N° 5594/PA

ACH BGHITI
I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 09/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : Objet: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant* Dénomination : « ACH BGHITI » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS réparties comme suite: - Mr ZAKARIA NAMER: 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mr ZAKARIA NAMER pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous le n° 506937. Pour extrait et mention gérance

N° 5595/PA

FAVORI PROMO SARL
RC : 507401
Au terme d'un acte sous-seing privé, établi à Casablanca en date du 02/06/2021, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION : FAVORI PROMO SARL
- OBJET : PROMOTEUR IMMOBILIER
- SIEGE : Khalil 2 Rue 4 NO 32 Etg 4 Apt 7 La Villeete H M CASABLANCA
- CAPITAL : 1 000 000,00 DHS
- DUREE : 99 ans
GERANTS :
• Mr. EL ADAK Ahmed marocain, C.I.N N°5376935, Né le 05/08/1978, demeurant à Rue Ibnou Katir Esc E Etg 4 Apt 21 Ang Abou Soufiane Attouri Maarif, Casablanca.
• Mr. EL ALLALI Abdelilah de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° 5383506, Né le 02/03/1979,

demeurant à 58 Bd Abdellatif Ben Kaddour Esc B Etg 4 Res Smailia Bourgogne Casablanca,
IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca sous le registre de commerce N°507401.
Pour avis, le gérant

N° 5596/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). Lot n°8: Conduites de distribution 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°60DR9/CE /A/2021 à Lot unique Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). Lot n°8: Conduites de distribution 1. La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque de Développement KfW.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 22 409 905,80DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 224 100,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05-39-32-85-15/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger-

avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 18/08/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau. - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71

- courriel électronique : fferasi@onee.ma ; Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5597/PC

OFFICE NATIONAL DE L'electricité et de L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRÀA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 47DRD/CE/SPD/1/2021 Séance Public

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'EQUIPEMENT DEFINITIF DE LA STATION DE DEFERISATION - Lot : GC. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 500 000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publiques plis aura lieu le Mercredi 28juillet2021à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Les demandes d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, peuvent être formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5598/PC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) Branche Eau Direction Régionale DRAA-TAFILALET Fourniture et transport des cartouches des micros filtres pour les stations de déminéralisation de ZAGORA et TAGOUNITE Avis d'Appel d'Offres ouverts N° 53 DRD/CE/SPD/1/2021 La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture et transport des

cartouches des micros filtres pour les stations de déminéralisation de ZAGORA et TAGOUNITE. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à:300.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 DH, ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 28 Juillet 2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès: - Fax : : 05.35.52.41.95 - Email : yramchoun@onee.ma ; abouazizi@onee.ma, Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5599/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRÀA TAFILALET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 49 DRD/CE/SPD/1/2021 à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : **L'ERENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA CONDUITE ADDUCTION AU CENTRE OUARZAZATE.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 800 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 18 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultative est prévue pour les candidats intéressés selon le planning suivant :

Date	Heure	Lieu de rencontre	Programme
Jeu 01/07/2021	10H30	Siège de Secteur de Production Ouazazate: Zagora-Tinghir de l'ONEE branche eau à Ouazazate.	Visite des lieux des travaux

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Tél : 05355205 08 Fax : 05 35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le **Mercredi 14 Juillet 2021 à 10H00** à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet (DRD/C) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Fax : 05 35 52 41 95 - Fmail : yramchoun@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N°5600/PC

HELP CONSULTING sarl
39, Rue Les Eucalyptus
Mohammedia
Tél : 06 73 57 32 29
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
"AIK INVEST S.A.R.L."
Au terme d'un PV de l'AGE du 06/04/2021, Les Gérants de la société AIK INVEST sarl, sise 67, Rue Aziz Bellal 2^e Etage N°3 – Maarif – Casablanca, décident le transfert du siège social : Ainsi, le nouveau siège social de la société sera fixé au : Bd Abdelmoumen Résidence Les Perles Mohammedia 1, N°3–Mohammedia.
Dépôt légal : a été déposé auprès du Tribunal de première instance de Mohammedia, le 09/06/2021 et Immatriculé au Registre de Commerce de Mohammedia sous le N°28279.
N° 5601/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouazzazate
Cercle d'amerzaganne
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offre ouvert
N°07/2021
Le 13/07/2021 à 10h du matin, il sera procédé dans le bureau de président de la commune Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Travaux d'alimentation en eau potable par l'énergie solaire au douar: Aoudid.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à partir du service des marchés de la Commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2.500,00Dhs (Deux Mille Cinq Cent Dirhams, 00Cts).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage : 102.720,00 Dhs TTC (Cent deux Mille Sept Cent Vingt Dirhams, 00 Cts).
Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
Articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TIDILI.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leurs offres par voie électronique du marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 5602/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouazzazate
Cercle d'amerzaganne
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offre ouvert
N°08/2021
Le 13/07/2021 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau de président de la commune Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Construction d'un réservoir au douar Timicha, pose d'une conduite, une pompe, un onduleur et ces accessoires au douar Tizi.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à partir du service des marchés de la Commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams, 00Cts).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage : 124.710,00 Dhs TTC (Cent Vingt Quatre Mille Sept Cent Dix Dirhams, 00 Cts).
Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
Articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TIDILI.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture

des plis.
• Soit déposer leurs offres par voie électronique du marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 5603/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M.
AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
Le 13/7/2021, il sera procédé dans les bureaux du secrétaire général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :
• 12/2021/INDH A 10 H TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 8 UNITES PRES-COLAIRES DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS 8 COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams)
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 148 342,00DHS (Deux Million Cent Quarante Huit Mille Trois Cent Quarante Deux Dirhams).
• 13/2021/INDH A 10 H:45 MN TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 UNITES PRES-COLAIRES DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS 2 COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 074 171,00 DHS (Un Million Soixante Quatorze Mille Cent Soixante Onze Dirhams).
• 14/2021/INDH A 11H : 30MN TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 9 UNITES PRES-COLAIRES DANS 8 COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE EL

KELAA DES SRAGHNA.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 664 898,00 DHS (Un Million Six Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams).
• 15/2021/INDH A 12 H :15MN TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 6 UNITES PRES-COLAIRES DANS 6 COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 095 708,00 DHS (Un Million Quatre Vingt Quinze Mille Sept Cent Huit Dirhams).
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 des règlements de consultation.
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après : Secteur : A Classe : 4 Qualification : A2
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 5604/PA
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRĀA TAFILALET
Acquisition des fournitures de bureau et des fournitures photocopieurs et fax pour le compte des entités de la Direction Régionale de Draa-Tafilalet
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 52
DRD /CA /S /2021
Séance publique
La Direction Régionale DRĀA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance les appels d'offres suivantes qui concernent :Acquisition des fournitures de bureau et des fournitures photocopieurs et fax pour le compte des entités de la Direction Régionale de Draa-Tafilalet
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 300 000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marchespublics.gov.ma.
Les dossiers de consultation peuvent être retirés aux adresses suivantes :

-Bureau d'ordre de la Direction Régionale DRĀA TAFILALET : 20, Rue Antsirabe – Meknès
Tél. : (05)35520508 Fax : (05)35524195
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance à Huis-clos d'ouverture des plis.
L'ouverture à publique des plis aura lieu le Mercredi 28/07/2021 à 10 :00 à la Direction Régionale DRĀA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics, par E-mail.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRĀA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès
- Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma (Espace entreprise - rubrique Achats)
N° 5605/PC

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint Coran
07:05 : Tinoubka
07:40 : Ichaa Mamlaka
08:30 : Amouddou
09:30 : Amakin Fi dakira
10:00 : Hayati Ep 5
10:50 : Hayat Jadida Ep7
11:10 : Marhba bi Shabi Ep2
11:40 : Moudir Laam Ep 7
12:00 : Moudir Laam Ep 8
12:25 : Ahlam City Ep 8
13:00 : JT Addahira
13:20 : Naam Lalla Ep16
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : JT en Espagnol
14:40 : Chabab Mamlaka Ep 33
14:50 : Kadaya wa ara'e
15:50 : Al Haoudaj Bejaad Khouribga
16:50 : Entre ciel et terre Tunisie
17:50 : Moudawala

18:50 : Majala Arrayadia
19:00 : JT en Français
19:20 : Marhba bi Shabi Ep3
19:50 : Intidarat
19:55 : Moudir Laam Ep 9
20:10 : Moudir Laam Ep 10
20:25 : Ahlam City Ep 9
21:00 : JT Principal
22:00 : Hayna Ep 9
22:30 : Hayna Ep 10
23:00 : Moutaalikat
23:30 : Dernier bulletin d'information
00:00 : 45 min
01:00 : Entre ciel et terre Tunisie
02:00 : Al Haoudaj Bejaad Khouribga
03:00 : Marhba bi Shabi Ep3
03:30 : Hayati Ep 5
04:30 : Tinoubka
05:00 : Ichaa Mamlaka
06:00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : Ch'hiwat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
07:10:00 : M KIF AL HAL
07:35:00 : MA3A RAMDANI
08:10:00 : MAGAZINE : AL BAR-LAMANE WA ANNASS
08:40:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
09:45:00 : SERIE : SAADI B BNATI
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:15:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
10:55:00 : KIF AL HAL
11:10:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : SERIE : Dimaj jirane
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR

13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:15:00 : ECO NEWS
14:20:00 : INFORMATION : JOUR-NAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : FADILA
15:50:00 : SERIE : OUCHEN
16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
17:10:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:35:00 : DESSINS ANIMES
18:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE JAZIRAT AL KANZ
18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
19:20:00 : MAGAZINE : CAPSULE SUCCESS STORY OPFPT

19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : ECO NEWS
21:15:00 : AL MASSAIYA
21:50:00 : MA3A ANNASS
22:45:00 : MAGAZINE : 2M MAG
23:40:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
00:25:00 : AL WA3D
01:10:00 : RACHID SHOW
02:40:00 : FEUILLETON : AL QALB AL MAJROUH
03:30:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
04:00:00 : MAGAZINE : AL BAR-LAMANE WA ANNASS
04:35:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
05:20:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II				■						
III		■					■			
IV									■	
V			■			■				
VI								■		
VII					■					
VIII			■							
IX				■		■				■
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Peut-être.
- II. Ou à ailleurs - Mois.
- III. M le six - Il faut la payer, eh oui !
- IV. Oui, non ?
- V. Cassé - Oui - Tentât.
- VI. Elle diète le oui ou le non - Démonstratif.
- VII. Fus en tête - Qualificatif des arts.
- VIII. Symbole - Belle-de-jour.
- IX. Dans les Pyrénées Atlantiques - Choix - Roulés parfois.
- X. Ville d'Autriche.

VERTICALEMENT.

- 1. Elle dit toujours oui !
- 2. C'est-à-dire - Attendis un oui.
- 3. Charpenté - Dans le coup - Fut-elle engloutie oui ou non ?
- 4. Suivant une écriture musicale.
- 5. Oui et non.
- 6. Non ailleurs - Connus.
- 7. Quatre - Quatre noires.
- 8. Cérémonies avec des oui. - Chercha sa voie.
- 9. Ville des Pays-Bas - Oui.
- 10. Non.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	E	L	L	E	V	I	N	A	M
II	C	O	U	L	U	R	E	■	A
III	A	I	G	U	E	■	V	E	R
IV	F	R	E	D	■	M	E	U	T
V	R	E	■	N	A	O	■	Q	I
VI	U	■	C	E	R	T	A	I	N
VII	S	O	U	P	C	O	N	N	E
VIII	A	U	R	A	■	R	D	A	■
IX	L	■	A	L	L	I	A	C	E
X	A	I	R	■	O	S	I	E	R
XI	■	S	E	I	S	E	N	M	A

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
3		4		9			6	7		4	8			2		3	9
	5	1	7				9	8				1					
			2					3	3				4			2	
8	3	5	2						2		8					5	
5		6	7					2	5	6					4		1
			3	9	4			1		9			4				8
2				5						6		9					2
1	9			2	6	8							5				
4	8			6		3	5		7	2	4				3	1	
Difficile									Expert								
			8						6		2	8					
9	4	2			1								5				2
2			4		5						6			4	8		
4					7				2	5	1						
	6	8	9		3	4	5				1	6		8			
		3						6					7		5	1	
		6	7					3		3	5		2				
		7		2	9	8			4		8						
				1								1	9				4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
6	9	3	8	4	2	5	1	7	7	6	5	8	9	4	1	3	2
2	1	4	7	9	5	6	3	8	9	3	4	1	5	2	8	6	7
7	8	5	6	3	1	2	9	4	2	8	1	7	3	6	9	5	4
9	2	7	1	8	3	4	5	6	4	7	2	9	6	5	3	8	1
3	4	1	5	6	7	8	2	9	6	1	3	2	7	8	4	9	5
5	6	8	4	2	9	1	7	3	8	5	9	4	1	3	2	7	6
4	3	9	2	1	6	7	8	5	1	2	6	3	8	7	5	4	9
8	5	2	3	7	4	9	6	1	5	9	8	6	4	1	7	2	3
1	7	6	9	5	8	3	4	2	3	4	7	5	2	9	6	1	8
Difficile									Expert								
6	3	1	9	2	7	4	8	5	9	3	5	1	2	7	4	8	6
9	4	5	1	3	8	6	2	7	4	7	6	9	5	8	2	1	3
8	7	2	4	5	6	1	9	3	8	2	1	6	3	4	5	9	7
2	9	7	3	8	1	5	6	4	6	9	2	7	8	1	3	4	5
5	8	4	7	6	2	9	3	1	5	1	4	2	9	3	7	6	8
3	1	6	5	9	4	2	7	8	7	8	3	4	6	5	9	2	1
7	2	8	6	4	5	3	1	9	2	6	7	5	1	9	8	3	4
4	6	9	8	1	3	7	5	2	1	5	8	3	4	2	6	7	9
1	5	3	2	7	9	8	4	6	3	4	9	8	7	6	1	5	2

Sport



Des Bleus en quête de fraîcheur, de perfection et de qualification



Stoppée samedi en Hongrie (1-1), la France a du pain sur la planche avant de retrouver mercredi le Portugal: reposer des corps usés, sortir la calculatrice pour établir les scénarios qu'ils attendent et tenter de parfaire une animation offensive défilante.

L'attaque de feu des Bleus n'a pas produit les étincelles escomptées depuis le début de l'Euro, après une victoire contre l'Allemagne (1-0) sur un but contre son camp de Mats Hummels et une égalisation tardive d'Antoine Griezmann contre la Hongrie (1-1). A Budapest, "Grizou" a sauvé la mise malgré un match quelconque et Kylian Mbappé, passeur décisif, s'est démultiplié sans jamais conclure.

La déception et les questions entourent davantage le troisième larron de l'attaque, Karim Benzema, incapable de faire trembler les filets depuis son retour surprise après plus de cinq ans d'absence en Bleu. En quatre matches, l'avant-centre du Real Madrid a raté un penalty contre le pays de Galles, assisté au double d'Olivier Giroud après sa sor-

tie sur blessure contre la Bulgarie, vu son but refusé contre l'Allemagne en fin de match, puis manqué de spontanéité ou de précision contre la Hongrie.

"Les tirs qui ne sont pas cadrés ne peuvent pas finir au fond des filets", a relevé Didier Deschamps sans viser "KB9" particulièrement. En rappelant Benzema juste avant l'Euro, le sélectionneur a fait le pari d'une acclimatation express qui, pour l'heure, tarde à venir. Mais "DD" ne s'alarme pas: l'ex-Lyonnais "a suffisamment de vécu pour passer outre. Il sait très bien qu'il est attendu sur cet aspect-là, mais l'essentiel est qu'il garde confiance et qu'il garde sa confiance".

Pour Deschamps, les Bleus ont "manqué de fraîcheur et de peps" sous le soleil de Budapest, où il avait aligné la même équipe qu'à Munich, à une exception près: Lucas Digne a remplacé Lucas Hernandez à gauche de la défense. Malheureusement pour lui, les Français sont apparus émoussés physiquement face à des adversaires évoluant en majorité dans des championnats de second rang.

Jusqu'à quel point devra-t-il faire tourner contre le Portugal mercredi? "Je n'exclus pas qu'il puisse y avoir un roulement entre les joueurs", la fatigue étant perceptible "chez un peu tous" les titulaires du jour, a répondu le technicien samedi. Le premier tour laisse peu de temps pour le repos et "cet enchaînement fait que la fraîcheur est un élément important", a souligné Deschamps.

Faut-il miser de nouveau sur Paul Pogba et Adrien Rabiot, en-deçà de leur niveau habituel samedi, ou faire confiance à Corentin Tolisso, Moussa Sissoko voire Thomas Lemar au milieu? Le jeune Jules Koundé peut-il remplacer comme latéral droit Benjamin Pavard, en grande difficulté? Ousmane Dembélé, menaçant mais sorti blessé, sera-t-il apte? Le sélectionneur dispose de quelques heures avant de trancher.

Les Bleus se sont fait peur contre les Hongrois mais ils conservent les "cartes en main" avant le dernier match de groupe, comme l'a dit Deschamps. Premiers du groupe F, ils garderont la tête en cas de succès mercredi (21h00) contre le Portugal de Cristiano Ronaldo,

voire en cas de match nul si l'Allemagne n'arrive pas à battre la Hongrie à Munich.

Le classement de la poule peut valoir cher: il détermine le parcours géographique qui attend les Tricolores (Bucarest, Londres, Budapest ou Séville), mais aussi leurs adversaires potentiels.

Une deuxième place laisse ainsi redouter un huitième de finale très corsé à Wembley contre les Anglais, si ces derniers terminent en tête de leur groupe. Remporter la "poule de la mort" octroierait peut-être un adversaire plus abordable, comme la Suisse, la Finlande ou l'Autriche.

Dans cet Euro où seuls les deux pires troisièmes de groupe sont éjectés après le premier tour, les Bleus, qui ne peuvent plus terminer derniers, ne semblent pas en danger, même en cas de défaite.

Ils seront déjà fixés mercredi soir avant le coup d'envoi car tous les autres groupes auront déjà disputé leur dernière journée. Le ticket pourrait même être composé dès lundi soir, en fon-

ction des résultats des ultimes matches dans les groupes A, B et C.

Résultats

Vendredi

Groupe E : Suède-Slovaquie : 1-0

Groupe D : Croatie-Tchéquie : 1-1

Groupe D : Angleterre-Ecosse : 0-0

Samedi

Groupe F : Hongrie-France : 1-1

Groupe F : Portugal-Allemagne : 2-4

Groupe E : Espagne-Pologne : 1-1

Programme du lundi

3ème journée

Groupe C : Macédoine du Nord - Pays-Bas (17 heures, Amsterdam)

Groupe C : Ukraine - Autriche (17 heures, Bucarest)

Groupe B : Russie - Danemark (20 heures, Copenhague)

Groupe B : Finlande - Belgique (20 heures, Saint-Petersbourg)



Gosens, dynamiteur inattendu

la France (1-0), la Mannschaft avait la gueule de bois et Gosens s'est même retrouvé au cœur d'une polémique pour avoir violemment chargé au visage le défenseur français Benjamin Pavard, resté sonné sur le coup.

Mais sa prestation samedi à Munich contre les champions d'Europe en titre a mis tout le monde d'accord: Robin Gosens (26 ans), intenable sur son aile gauche, a sonné le réveil de l'Allemagne, menée au score en début de rencontre après le but de Cristiano Ronaldo (15e).

"Je dois me pincer, je n'y crois pas encore", a-t-il plaisanté après le match. "Je suis ultra +happy+ (heureux, NDLR), je vais en profiter ce (samedi) soir et demain (dimanche) encore un peu. Et ensuite on se concentre sur la Hongrie (mercredi prochain)."

Le natif d'Emmerich, sur les rives du Rhin, aurait pu ouvrir la marque de manière mémorable, d'une reprise de volée en ciseau, finalement annulée

pour hors-jeu (5e)...

Peu importe: Gosens a amené l'égalisation d'un centre puissant que le Portugais Ruben Dias a malencontreusement catapulté dans sa propre cage (35e).

C'est à nouveau un de ses ballons qui a amené le but du 2-1, avec une action achevée par un centre de Joshua Kimmich et un nouveau "c.s.c" de Raphaël Guerreiro (39e).

Juste après la pause, son centre rasant depuis l'aile gauche a été dévié dans la cage par Kai Havertz.

Puis Gosens a marqué à son tour: il a alourdi le score d'une tête puissante (4-1, 60e), soit son deuxième but en sélection, et il a cédé sa place dans la foule sous l'ovation de l'Allianz-Arena qui scandait son nom, apparemment victime d'un petit souci musculaire aux adducteurs - "je suis sorti à temps", a-t-il aussitôt dédramatisé.

De quoi s'attirer les éloges de son sélectionneur: "Il a été combatif, tou-

jours dangereux sur le but adverse, c'est ce dont nous avons besoin", a commenté Joachim Löw.

Son premier but avec l'Allemagne, Gosens l'avait marqué en match de préparation contre la Lettonie (7-1) début juin et sa réaction contrariée avait pris les supporters allemands à contrepied: "J'en ai raté un", avait pesté Gosens, peu adepte de la langue de bois.

N'a-t-il pas clamé, sans détour, ses ambitions? "Nous avons le potentiel pour devenir champions d'Europe", a prévenu ce joueur aux faux airs de Lukas Podolski, l'ancien attaquant de la Mannschaft.

"Je ne vois pas trop la ressemblance, mais je voudrais bien avoir sa patte gauche", a ajouté ce caractère spontané, peu adepte de la langue de bois et auteur d'une autobiographie intitulée: "Rêver vaut la peine".

Cette performance à l'Euro est un bel aboutissement pour un latéral qui a pris les chemins de traverse avant de re-

joindre la Mannschaft, quittant l'Allemagne pour s'aguerir aux Pays-Bas (Vitesse Arnhem, Dordrecht, Heracles) avant d'atterrir à l'Atalanta en 2017.

Quoi qu'il en soit, son éclosion au plus haut niveau n'est pas une surprise pour les supporters de la "Dea".

Gosens, qui étudie la psychologie du sport parallèlement à sa carrière professionnelle, est l'un des hommes forts du système de Gasperini à Bergamo, où les latéraux sont des rampes de lancement très utilisées pour amener le danger dans la surface adverse.

Il a d'ailleurs connu sa saison la plus prolifique pour sa quatrième année en Serie A avec 11 buts et 6 passes décisives.

La principale crainte pour les tifosi de la Dea est de le voir partir, la presse évoquant depuis quelques semaines des offres le concernant. Et lui-même regarderait probablement avec intérêt des propositions venues d'Allemagne, où il a crevé l'écran samedi.

On attendait Thomas Müller ou Serge Gnabry mais le sursaut de l'Allemagne à l'Euro est venu du méconnu Robin Gosens, latéral hyperactif de l'Atalanta Bergamo, qui a dynamité la défense portugaise samedi (4-2): un but inscrit, trois centres déterminants et une spontanéité rafraîchissante.

Après la défaite inaugurale contre

En manque d'inspiration, le WAC rate le coche

Pour la qualification à la finale de la C1, il faut procéder tout autrement

Un sacré coup de massue pour les Rouges. Le Wydad s'est incliné, samedi au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, par 1 à 0 devant la formation sud-africaine de Kaizer Chiefs FC pour le compte de la demi-finale aller de la Ligue africaine des clubs champions.

Une défaite difficile à gober pour les Casablancais donnés favoris et qui se trouvent désormais en mauvaise posture. Ils ont compromis au plus haut point leurs chances de qualification à la finale, à moins de rendre une copie tota-

lement différente samedi prochain à Johannesburg à l'occasion du match retour.

En tout cas pour cette manche aller, l'on a pu voir un Wydad manquant terriblement d'inspiration, ne parvenant pas à varier son jeu. Des joueurs qui insistaient à brûler la politesse à l'arrière-garde sud-africaine à travers des centres prévisibles que les défenseurs de l'équipe adverse réussissaient à dégager. D'ailleurs, les quelques rares occasions des locaux ont été sur des coups de pied arrêtés avec des ballons qui ont effleuré la transversale.

Si le WAC a dominé, sans

convaincre, l'équipe de Kaizer Chiefs s'est contentée, grâce à son double rideau, de défendre, trouvant la faille à la 35ème minute suite à une réalisation de Samir Nurkovic qui a profité d'un flottement de l'axe central des Rouge et Blanc.

Les misères du Wydad allaient se poursuivre de plus belle comme l'a si bien prédit le coach du club, Fouzi Benzarti, qui avait fait savoir que ce match ne ressemblerait en rien aux précédents face-à-face de la phase de poules : victoire par 4 à 0 des Rouges à Ouagadougou et défaite par 1 à 0 à Johannesburg.

A propos de cette troisième

confrontation directe, Fouzi Benzarti a souligné que l'adversaire n'a pu se créer aucune occasion au moment où le Wydad a dominé les débats et reste en mesure de renverser la donne lors du match retour.

C'est d'ailleurs le souhait de tous les supporters wydadis qui ont à cœur de voir leur club aller jusqu'au bout de l'épreuve, surtout que la finale de cette édition de la C1 aura lieu au Complexe Mohammed V de Casablanca. Mais pour ce faire, il va falloir parfaire une animation offensive, batailler dur et ne pas opter pour un schéma stérile menant tout droit vers une

sortie au stade du dernier carré comme ce fut le cas la saison écoulée.

Pour ce qui est de la deuxième demi-finale disputée au stade Radès dans la banlieue de Tunis l'Espérance s'est inclinée devant Al Ahly sur la marque de 1 à 0, but de Mohamed Shérif à la 67ème minute.

A noter que ce match qui s'est déroulé en présence de 5000 spectateurs a vu son coup d'envoi reporté d'une heure en raison d'échauffourées ayant éclaté entre les supporters et les forces de l'ordre à l'entrée du stade.

Mohamed Bouarab



Botola Pro D1

Le Chabab renoue avec la victoire

L'ASFAR conforte sa place sur le podium

Le Chabab Mohammedia (SCCM) s'est imposé face à la Renaissance de Berkane (RSB) sur le score de 2 buts à 0, samedi soir au stade El Bachir de Mohammedia, en match comptant pour la 22ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les réalisations du SCCM ont été signées par Oussama Lamlioui (70e) et Ismail Moutaraji (79e).

Grâce à cette victoire, le Chabab Mohammedia grimpe à la 12e position avec 23 unités, alors que la Renaissance de Berkane reste 5e (30 pts) aux côtés du Mouloudia d'Oujda, du Moghreb de Tétouan et de l'Olympic de Safi.

A propos de l'OCSS et du MAT, ils se sont quittés sur un nul blanc (0-0), au terme d'un match disputé au stade Al Mas-sira à Safi.

Quant à l'AS FAR, elle s'est imposée face au Mouloudia d'Oujda sur le score de 1 but à 0, samedi au stade municipal

de Kénitra.

Abdelilah Amimi a inscrit l'unique but de la rencontre pour les Militaires à la 16e minute.

Le MCO a terminé la rencontre à dix après l'expulsion de Salaheddine Bahi en fin de la première période (45e).

A la faveur de cette victoire, l'AS FAR conforte sa 3ème place au classement avec 35 unités, tandis que son adversaire du jour stagne, comme précité, à la 5ème place (30 pts).

Les trois derniers matches comptant pour cette journée devaient opposer dimanche le DHJ au RCOZ, le CAYB au FUS et le HUSA au MAS.

Pour rappel, cette manche a été entamée mercredi dernier par les rencontres WAC-RCAZ et IRT-Raja. Le premier match cité s'est soldé sur un nul blanc, alors que la deuxième rencontre s'est terminée à l'avantage des Verts sur la marque de 3 à 0.

OCK-CJBG : 1-0

L'Olympique sur la bonne voie du retour parmi l'élite

L'OCK et le CJBG ont des ambitions diamétralement opposées. En effet, l'Olympique Club de Khouribga ambitionne de retourner à la cour des grands, tandis que la Jeunesse de Benguérir, mal lotie, tente de quitter la zone des turbulences.

Le CJBG de Hassan Regrag s'est contenté d'un match nul devant le CAK lors de la dernière journée, alors que l'OCK d'Abdelaziz Karkach a glané trois points à Kénitra.

Les intentions des locaux étaient donc claires et dès la 18ème minute de jeu, Capello reçut un beau service, mais au lieu de le concrétiser, sa frappe se perdit dans le décor.

Les visiteurs, trop méfiants, se contentaient de contre-attaques timides sans danger pour Akid. A la 26', Kalii pénètre dans la surface de réparation, tira, mais sa balle heurta la main de Laabidi.

Après consultation de la VAR, l'arbitre accorda un penalty aux Phosphatiers.

Amaan, d'une frappe sèche, logea le cuir au fond des filets de Mohamed Sabir.

Six minutes après, Fatouaki, tête à tête avec Akid, marqua un but en

situation de hors-jeu. Une fois de plus, la VAR trancha en faveur des coéquipiers d'Amaan.

Les visiteurs exerçaient un pressing constant sur les Phosphatiers et cela faillit porter ses fruits quand Laabidi, d'un superbe heading, menaça les buts du gardien khouribgui (42'). L'équipe de Benguérir se créa de nombreuses opportunités franches, toutefois, elle trébucha devant une défense bien regroupée autour d'un gardien impérial et décisif dans ses interventions.

Au retour des vestiaires, les Khouribguis se ressaisirent et décidèrent de mieux maîtriser le jeu pour aggraver le score le plus vite possible. A la 63', Capello, en position idéale manque l'immanquable. La riposte vint de l'ex-sociétaire de l'OCK Ouchen dont la reprise de tête passa légèrement au-dessus de la cage d'Akid. Le remuant Tomi Sung qui fut un poison pour la défense adverse, rata deux occasions en or pour aggraver le score à la 73' et à la 80'.

Cette victoire permet au club phosphatier d'occuper la deuxième place du classement général et d'être parmi les candidats au retour chez l'élite.

Chouaib Sahoun

Résultats

Voici les résultats complets des matches de la 27ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football:

Vendredi

KACM-WST : 3-1
WAF-ASS : 2-1
SM-UTS : 2-3
IZK-KAC : 0-1
OD-CAK : 1-0
JSS-RAC : 5-0
OCK-CJBG : 1-0
TAS-RBM : 2-0

Classement

1-JSS: 53 pts
2-OCK: 49 pts
3-OD: 46 pts
4-WAF: 45 pts
5-UTS: 42 pts
6-IZK: 37 pts
SM: 37 pts
8-ASS: 34 pts
KAC: 34 pts
10-RAC: 32 pts
11-RBM: 31 pts
12-CAK: 30 pts
KACM: 30 pts
14-CJBG: 29 pts
TAS: 29 pts
16-WST: 19 pts

Le livre

Se faire du souci est peut-être la phrase que j'ai le plus entendue dans mon enfance. En français et en flamand. Phrase-étendard prouvant combien elle était une bonne mère. Pourquoi rentres-tu si tard ? Je me suis fait du souci. J'ai entendu la sirène des pompiers. Vous étiez dehors. J'ai tout de suite pensé à un accident. Je me suis fait du souci. Bruxelles - Manosque, c'est un si long voyage en voiture. Tant que tu n'es pas arrivé, je me fais du souci. Avec tous ces fous sur la route...

- Tu t'es réchauffée ? Tu n'as plus froid aux pieds maintenant ?

Elle ne répond pas. Elle a basculé dans le sommeil et ses ronflements emplissent la chambre. Je retourne chez moi. Mon repas, ma soirée qui devait être paisible, mes cours à préparer.

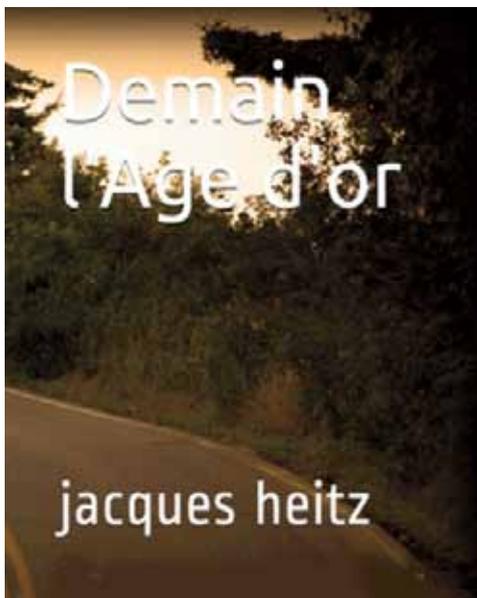
Le lendemain, Liliane me reproche de ne pas l'avoir prévenue de l'escapade maternelle. Elle passera à la maison de retraite vérifier que notre mère n'a pas pris froid. Je sais combien ces visites lui coûtent. L'odeur, les vieilles dames momifiées dans les fauteuils de l'entrée et qui sont parfois prises de crises de fureur, ma mère dont elle attend toujours des réponses sensées... cet univers chaotique de fin de vie la terrifie. Nous avons convenu qu'elle n'irait qu'une fois par semaine, seule. Sinon elle y va

avec moi. Nous y restons de moins en moins longtemps car il n'est pas sûr que ma mère soit toujours consciente de notre présence. Ses phrases déroutent et inquiètent ma sœur qui a besoin d'un monde bien délimité aux repères fiables et immuables. La vieille dame se souvient-elle seulement que nous sommes passés ? Les médecins et les infirmières nous conseillent de venir souvent «pour la stimuler». La tirer de sa confusion mentale si possible. Justement, la tâche nous paraît impossible. Pourtant je m'obstine et je me rends encore à la maison de retraite dans l'espoir d'avoir avec elle une vraie conversation, un dialogue, mettre au clair les points obscurs ou lacunaires de son passé.

- Elle est quand même perturbée, me dit Liliane au téléphone le soir suivant. Ce matin elle ne voulait pas se lever. Mais elle n'est pas malade. Pas de fièvre, pas de toux, pas de refroidissement.

- Eh bien ! qu'on la laisse tranquille si elle ne veut pas se lever.

- Mais non, tu ne comprends rien. Il faut la forcer. A se lever, à s'habiller, à aller aux repas, à bouger quoi. Déjà qu'elle ne veut participer à aucune des activités ou des jeux de société. D'ailleurs aujourd'hui, je l'ai trouvée assez agi-



tée. Les aides-soignantes et l'infirmière font très attention. Elles savent que le directeur est en tort. Tu sais qu'on pourrait lui faire un procès ?

- C'est ça. Tu vas lui faire un procès, toi ? Tu dis qu'elle n'est pas malade. J'irai la voir demain.

Quand j'entre dans sa chambre, je la trouve d'ordinaire sur le canapé, enveloppée dans ses châles. Aujourd'hui elle est debout, à la fenêtre, la main appuyée sur le dossier d'une chaise. Elle regarde fixement la pelouse, comme s'il s'y passait des tas de choses. Pour

mes yeux à moi, la pelouse est vide.

- Ils sont plus nombreux que d'habitude, me dit-elle. Il va falloir leur faire beaucoup de café.

- Pour qui ? Comment s'appellent-ils ?

- Je ne sais pas leurs noms. Mais je les vois. Ils vont être mécontents si on ne leur fait pas de café.

- Bien. Je vais en préparer. D'abord pour nous deux. Puis pour eux s'ils viennent ici.

- Oh ! ils ne restent jamais longtemps sur la pelouse. Ils s'installent dans la chambre et ils réclament du café. Ses lèvres minces, presque réduites à un fil, tremblent. Naguère encore je redoutais ce tremblement annonciateur d'orages. Je la guide jusqu'au canapé, l'aide à s'installer, couvre d'un châle ses épaules. Je prépare le café, la table pour le goûter, dispose sur les assiettes les petits gâteaux. Quand tout est prêt, je prends ses deux mains dans les miennes et la tire pour l'aider à se lever du canapé. Elle n'y arrive plus toute seule, les muscles de ses jambes sont désormais trop faibles. Je ne remplis qu'à moitié sa tasse, ajoute sucre et lait et la porte à ses lèvres. Elle arrive à manger sans aide le petit gâteau que j'ai coupé en tranches très fines.

(A suivre)

Recettes

Tian de légumes à la provençale

Ingrédients :

2 courgettes vertes
2 courgettes jaunes
4 tomates
2 aubergines
4 ails
2 feuilles de Laurier
Thym, persil, sel & poivre
4 c. à soupe d'huile d'olive

Les étapes :

1. Dans un premier temps, préchauffez votre four à 180 °C.

2. Ensuite, lavez les légumes, épluchez-les puis découpez-les en fines rondelles.

3. Pelez et coupez en 4 les gousses

d'ail.

4. Dans un plat à gratin, badigeonnez le fond d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau de cuisine puis alternez les tranches d'aubergines, tomates et courgettes en les serrant bien les unes contre les autres.

5. Versez un filet d'huile d'olive sur les légumes, ajoutez les gousses d'ail, les feuilles de laurier puis parsemez de thym et de persil. Salez et poivrez.

6. Enfouissez pour 45 minutes à 1 heure de cuisson selon la puissance de votre four. Au bout de 30 minutes, arrosez légèrement les légumes avec un peu d'eau afin d'éviter qu'ils ne séchent, ou bien couvrez le plat d'un papier aluminium.



Les chats seraient inaptes socialement pour rester aux côtés de leur maître



On pense qu'ils sont attachés à nous, fidèles mais selon un groupe de chercheurs de l'université de Kyoto, il n'en est rien. En faisant appel à 36 chats domestiques, dont 23 venaient de bars à chats et 13 de foyers, ils se sont vite rendu compte que nos boules de poils préférées n'étaient pas si attachées que ça à nous. Un comportement qui s'expliquerait totalement selon les chercheurs.

Pour arriver à la fameuse conclusion, les chercheurs ont étudié deux groupes de chats. Le premier était composé des maîtres recevant de l'aide d'une personne extérieure. Le second était formé des maîtres accompagnés de cette même aide extérieure sans pour autant être aidés.

Dans les deux cas, une troisième personne,

«neutre», surveillait et n'intervenait pas.

Les félins regardaient leur propriétaire essayant d'ouvrir un bocal pour leur donner à manger. Le but était de savoir vers qui les chats allaient se tourner pour se nourrir. Les chercheurs ont rapidement compris que les chats étaient totalement indifférents quant à la personne qui leur avait donné leur repas.

Ainsi, contrairement aux chiens, ils ne seraient pas gênés à l'idée d'avoir de la nourriture de la part d'une personne autre que leur maître.

Ils seraient insensibles aux interactions sociales humaines. «Il est possible que dans cette étude les chats ne comprennent pas le sens ou ce que s'apprête à faire leur propriétaire», ont-ils expliqué.